



La Vie Gêtoise

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DES GETS

N° 23

DÉCEMBRE 1992





Δ Institutrice :
Mme Brigitte MONNIN
 A.E.S.M. : Michèle BLANC



Δ Institutrice :
Mme Patricia HERITIER



ÉCOLE COMMUNALE

ANNÉE SCOLAIRE
92-93



Δ Institutrice :
Mme Laure MORIN



Δ Instituteur :
M. Eric EMMEL

◁ Directrice :
Mme Evelyn GÉRARD

La vie Gêtoise N° 23

SOMMAIRE



• EDITORIAL :

Le projet de station des Gets pour dominer la crise	2
• Mouvement démographique 92	3
• Les finances communales	4-5
• Le 11 novembre 1992 Fanion du 189° B.A.F.	6
• Organisation et gestion de la commune	7
• Commission d'urbanisme	8
• La forêt - Le débardage par hélicoptère	9
• Les travaux communaux	10
• Le patrimoine communal - Météorologie Petit coup d'œil vers le personnel communal ..	11
• L'espace naturel et de loisirs de la Mouille des Boittets	12

• Le groupe scolaire	13
• La SAGETS - Le domaine skiable	14
• C.C.A.S.	15
• 5 ^e Festival de la Musique Mécanique	16
• Les mariés de l'année Concours des maisons fleuries Super concours et concours départemental ...	17
• 5 ^e Festival de la Musique Mécanique	18-19
• Le corps des sapeurs-pompiers	20
• L'Association des résidents gêtois	21
• La fête des associations	22-23
• L'Association des parents d'élèves de l'école publique	24-25
• L'école Notre-Dame a fêté ses 50 ans	26
• Association familles rurales	27
• La batterie-fanfare « Lou Rassignolets »	28
• L'école de musique	29
• Lire aux Gets Les activités des anciens d'A.F.N.	30
• Le Ski-Club	31
• Le Football-Club Le Vélo-Club	32
• Le Tennis-Club	33
• Montagne et aventure Club de parapente « Objectif Lune »	34
• La chasse - Restauration du Chêne	35
• La gué-guerre des fruitières	36



NOTRE COUVERTURE :

Première page : « **Le Savoyard** », joueur d'orgue de Barbarie, après un siècle de vie hors de la Savoie, terminera son existence aux Gets. Cette figurine automate en terre cuite, grandeur nature, a été fabriquée par les Allemands à Leipzig en 1890. Elle rend hommage aux Savoyards contraints autrefois à l'expatriation qui, ramoneurs, colporteurs ou joueurs d'orgues, parcoururent toute l'Europe. L'importance de ces derniers fut telle que l'on en vint à l'époque à désigner sous le vocable de « musiciens savoyards » l'ensemble des musiciens ambulants, ce qui explique cette étonnante fabrication.

Dernière page : la **zone naturelle et de loisirs** de la Mouille des Boittets autour du groupe scolaire.

Le "Projet de station" des Gets pour dominer la crise

La réflexion engagée autour de la mise en œuvre du Projet de station fut l'occasion pour les élus de se pencher à nouveau sur le développement de notre commune et d'affirmer la stratégie à mettre en œuvre.

La démarche telle qu'elle a été menée sur le terrain s'est articulée en différentes phases aisément identifiables.

Le conseil municipal avait élaboré en 1991 un plan de développement devant se traduire par la mise en œuvre d'un programme d'actions. Il a souhaité inscrire ce plan de développement dans une réflexion stratégique à moyen et long terme.

La démarche de Projet fut un processus qui a intégré négociation et décision, stratégie et prospectives, spécificités de notre contexte local. Un projet de station est en effet un « projet collectif », il permet d'associer les différents acteurs en vue d'agir collectivement et de manière convergente. D'où la nécessaire « rénovation » des modalités d'interventions publiques, la promotion de nouvelles approches et de nouvelles manières de faire afin de mobiliser un maximum de ressources et de compétences dans une véritable stratégie d'action communautaire.

Le Projet devait être perçu dans sa globalité en liant le but poursuivi : « Ce que l'on veut être » (les objectifs visés) et la démarche mise en œuvre pour atteindre ce but : « ce que l'on peut être » (le programme à réaliser) en intégrant la complexité liée aux interactions et interdépendances des différents paramètres influant notre station.

Le Projet de station d'initiative communale s'inscrit dans le cadre du plan montagne du ministère du Tourisme. Il a bénéficié de subventions pour les études menées par le cabinet Détente et de l'aide technique de plusieurs administrations. Sous la conduite d'un « Comité de pilotage » regroupant tous les partenaires économiques de la station, la démarche de projet s'élabora en plusieurs étapes :

1) Le diagnostic — le constat des lieux — a fait apparaître nos atouts et nos faiblesses. Il nous a aidé à mieux déchiffrer notre situation, à dégager nos possibilités d'actions, à expliciter nos motivations.

2) Les orientations stratégiques — détermination des choix — ont pour but de traduire les objectifs visés en résultats à atteindre, à savoir :

Rendre plus performante notre organisation :

- meilleure collaboration entre les structures (commune, office du tourisme, Sagets),
- mise en place d'outils de commercialisation efficaces.

Revaloriser l'image de la station :

- en créant un concept de station fort et homogène,
- en améliorant la qualité et le standing à tous niveaux.

Conquérir de nouvelles clientèles (principalement en diversifiant nos équipements, nos produits, nos prestations).

3) Le plan d'action — programme d'actions hiérarchisées et étalées dans le temps — s'échelonna sur une dizaine d'années. Compte-tenu de l'ampleur du « Projet de station », des besoins financiers en jeu et de l'étalement nécessaire des actions d'urbanisme, la municipalité a souhaité centrer ses premières interventions en matière de développement touristique sur des mesures recueillant l'adhésion des socio-professionnels et ayant un « effet levier » maximum :

En terme d'impact commercial pour générer des retombées rapides en fréquentation et chiffres d'affaires (service commercial, centrale de réservation...).

En terme de structuration et d'organisation : amélioration des services réceptifs pour la clientèle et de l'organisation commerciale des acteurs de la station grâce au regroupement des services d'accueil et services touristiques dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de la mairie-école.

En terme d'équipements prioritaires :

- réalisation de l'espace naturel et de loisirs de la Mouille des Boittets,
- requalification urbaine (réaménagement en privilégiant d'avantage les piétons) : sur les secteurs de Pressenage, Pied de Carry, Vieux Village, rue du Centre.

La mise en œuvre et le suivi du Projet de station passent par l'implication des différents partenaires dans le cadre de la programmation annoncée et d'une contractualisation avec les différentes collectivités impliquées (Etat, Région, Département).

Nécessairement évolutif, le programme prévu sur une dizaine d'années, traduction opérationnelle du Projet, subira des modifications en fonction de l'évolution de la situation locale. Le maintien d'un suivi évaluation par le comité de pilotage sera nécessaire.

Communication et promotion constitueront aussi une donnée essentielle, ne serait-ce que pour retraduire les résultats des démarches engagées et maintenir la mobilisation des acteurs locaux.

Le projet de station s'annonce ambitieux ; aussi chaque Gêtois doit comprendre que l'immobilisme ne préservera pas notre qualité de vie, notre dynamisme, tout ce qui rend notre station tant enviée. « Les Gets disposent d'une notoriété faible mais d'un capital image que bien des stations de son importance lui envient » mentionne le rapport du groupe Détente. Il nous reste à faire progresser notre notoriété tout en préservant nos acquis et en conservant notre âme ; pour cela, il faut accepter que notre commune vive, évolue, progresse. Cela s'avère nécessaire aussi bien sur le court terme que pour préparer l'avenir.

Certes rien n'est plus facile et confortable pour des élus de ne rien faire sinon soigner leur publicité personnelle, car toute réalisation, contrairement aux discours, dérange et provoque oppositions et rejets. Des élus responsables doivent avoir aujourd'hui pour leur commune la vision d'une communauté toujours plus vivante et humaine et pour demain une ambition permettant d'être au rendez-vous du XXI^e siècle. Le Projet de station constitue cette ambition.

Je refuse personnellement la voie de la facilité et du statu quo qui conduirait inéluctablement notre station à reculer.

Je demande à tous ceux qui sont attachés aux Gets de réfléchir, de venir dialoguer, de s'engager au service de cette ambition qui veut que tout en se projetant dans l'avenir, Les Gets demeurent un village à taille humaine, une véritable communauté dans un esprit de responsabilité partagée entre élus et citoyens.

Solidarité renforcée dans l'immédiat, imagination et courage politique pour la préparation de l'avenir, tels sont les devoirs que nous devons assumer pour que Les Gets restent fidèles à leur image et dominent la crise.

Denis BOUCHET.

Mouvement démographique de 1992

NAISSANCES : 20

A l'intérieur de la commune : néant.

A l'extérieur de la commune :

- Le 12 janvier : COPPEL Vincent, François, à Cluses, fils de Hubert COPPEL et de Thérèse ANTHONIOZ, « Les Clos ».
- Le 16 janvier : MARTIN Betty, à Thonon-les-Bains, fille de Enzo LAROSA et de Véronique MARTIN, immeuble « Le Nicolas ».
- Le 28 janvier : MAIRE Justine, Jeanine, à Annemasse, fille de Dominique MAIRE et de Brigitte ANTHONIOZ, « Chez la Catherine ».
- Le 6 février : GAMBIER Margaux, Marie, à Evian-les-Bains, fille de Pierre GAMBIER et de Christelle VILLARD, « Le Rocher ».
- Le 16 février : BERGOEND Maxime, Claude, Cédric, à Thonon-les-Bains, fils de Paul BERGOEND et de Stéphanie CHEVRIN, « L'Etrivaz », Les Perrières.
- Le 8 mars : PINNETERRE Eléonore, Marie, à Thonon-les-Bains, fille de Jean-Denis PINNETERRE et de Sylvie DENOUEX, « Le Croza », Les Clos.
- Le 2 avril : BLANC Laurent, Frédéric, Franck, à Annemasse, fils d'Yves BLANC et de Florence DOUZET, « Le Songy ».
- Le 5 avril : NOALHAT Fanny, Annick, à Thonon-les-Bains, fille de Didier NOALHAT et de Valérie DUGERDIL, « La Pierre ».
- Le 8 avril : EMMEL Emmanuelle, à Evian-les-Bains, fille d'Eric EMMEL et de Carole ANDRAULT, école publique.
- Le 21 avril : LEDEE Audrey, Marie-Pierre, Evian-les-Bains, fille de Jean-Marie LEDEE et de Pascaline COUSIN, immeuble « Edelweiss ».
- Le 24 avril : LEVENEUR Célia, à Thonon-les-Bains, fille de Patrick LEVENEUR et de Chantal ADRIEN, « Les Ramus ».
- Le 24 avril : BAUD Océane, Pascale, Nathalie, Thonon-les-Bains, fille de Pascal BAUD et de Nathalie CHAUPLANNAZ, immeuble « Le Marcelly ».
- Le 18 mai : CHARRON Thomas, à Aix-les-Bains, fils de Pierre CHARRON et de Valérie SEMPERE, immeuble « Villard ».
- Le 4 août : ANTHONIOZ Dorothee, Alexia, Samantha, à Evian-les-Bains, fille de Roger ANTHONIOZ et d'Odile GROSSE, « Les Chavannes ».
- Le 15 août : BERGOEND Alice, Ségolène, à Cluses, fille de Marc BERGOEND et de Régine BASTARD, « Les Cornuts ».
- Le 16 septembre : COPPEL Célia, Marie, à Thonon-les-Bains, fille de René COPPEL et de Monique DARBELAY, « Les Granges ».
- Le 16 septembre : TRICOU Clémentine, à Thonon-les-Bains, fille de Nicolas TRICOU et de Laurence SIMON, « Les Cornuts ».
- Le 28 septembre : BAUD Adeline, Chrisline, à Evian-les-Bains, fille de Olivier BAUD et de Marilynne MONNET, « L'Orée des Pistes ».
- Le 4 octobre : CLAINQUART Mathieu, Jean, Guy, à Annemasse, fils de Jacques CLAINQUART et de Florence ZANOTTI, « L'Etoile du Berger ».
- Le 28 octobre : DEWAELE Romain, à Evian-les-Bains, fils de Thierry DEWAELE et d'Isabelle COLDEBŒUF, « Les Clos ».

MARIAGES : 4

A l'intérieur de la commune :

- Le 5 septembre : Emmanuel, Marie, Achille DEVROEDE, employé de banque, demeurant aux Gets, résidence « Le Mont Caly », et Sandra, Anne, Sophie GALLAY, serveuse, demeurant aux Gets, résidence « Le Mont Caly ».
- Le 18 septembre : Gérard, Emile ANTHONIOZ, plombier, demeurant aux Gets « Les Coutettes », et Véronique MARION, sans profession, demeurant aux Gets « Les Coutettes ».

A l'extérieur de la commune :

- Loisin (Haute-Savoie), le 1^{er} février : Jacques, Alain CLAINQUART, artisan, demeurant « L'Orée des Pistes », et Florence, Guylaine ZANOTTI, responsable d'agence, demeurant « Les Loups Est » à Loisin.
- Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique), le 9 mai : Thierry, Gérard COPPEL, peintre, demeurant « Les Puthays », et Soazig LE BRAS, vendeuse, demeurant Saint-Brévin-les-Pins, Loire-Atlantique.

DÉCÈS : 16

A l'intérieur de la commune :

- Olivier, Gérard, Martin LENARTZ, fils de Willy, Félix, Roger LENARTZ, et de Kathy STIEVENART, célibataire, décédé le 7 février, à 21 ans.
- Joël, Georges, Emile BOCQUILLON, fils de Georges, Jean-Baptiste BOCQUILLON, et de Marie-Louise LANSEMAN, divorcé de Guylaine, Ernestine BOULARD, décédé le 28 juillet, à 50 ans.
- Louis, Constant PERNOLLET, fils de Jean-François, Marie PERNOLLET, et d'Adèle, Clarisse ANTHONIOZ, célibataire, décédé le 24 décembre, à 67 ans.

A l'extérieur de la commune :

- Simone, Germaine BOCQUIN, fille de Germain BOCQUIN, et de Marie, Rosine GARNIER, veuve de Gaston, Louis, Emile CUILLERAT, décédée le 13 janvier à Bonneville, à 94 ans.
- René, Grégoire, Louis BAUD, fils de Joseph, Alfred BAUD, et de Jeanne, Céline PREMAT, décédé le 6 février à Thonon-les-Bains, à 70 ans.
- Alfred, Constant ANTHONIOZ, fils de François, Jean-Marie ANTHONIOZ, et de Marie-Lucine ANTHONIOZ, décédé le 9 février à Sallanches, à 81 ans.
- Jean-Marie DELAVAY, fils de Joseph, Marie DELAVAY et de Françoise GALLAY, décédé le 17 février à Annecy, à 86 ans.
- Joseph, Robert ANTHONIOZ, fils de Joseph, Théodore ANTHONIOZ, et de Marie, Louise, Alice ANTHONIOZ, décédé le 18 mars à Annemasse, à 76 ans.
- Françoise, Philomène PERNOLLET, fille de Jean-François, Marie PERNOLLET, et d'Adèle, Clarisse ANTHONIOZ, veuve de Joseph, Florian SACHE, décédée le 23 mars à Thonon-les-Bains, à 69 ans.
- Desamparados PORTES, fille de Justo PORTES et de Maria, Rosa PASTOR, veuve de Marcel, François SPIRITO, décédée le 16 août à Saint-Julien-en-Genevois, à 87 ans.
- Louis, Joseph, Marie ANTHONIOZ, fils de François, Emile ANTHONIOZ et de Joseph, Marie DUCRETTET, célibataire, décédé le 16 août à Bonneville, à 82 ans.
- Marie, Joséphine BAUD, fille de Joseph, Constant BAUD et de Marie, Alphonsine BERGOEND, veuve de Francis, Marie PERNOLLET, décédée le 25 août à Sallanches, à 87 ans.
- Marie, Isabelle COPPEL, fille de Joseph, Célestin COPPEL, et d'Esther, Marie, Lucie NACHON, décédée le 8 septembre à Evian-les-Bains, à 88 ans.
- Raymond, Hubert, Claude FAVRE-COLLET, fils de Marie-Joséphine FAVRE-COLLET, époux de Marie-Thérèse ANTHONIOZ, décédé le 12 septembre à Thonon-les-Bains, à 57 ans.
- Marius, Emile PERNOLLET, fils de Jean, Joseph, Marie PERNOLLET et de Jeanne, Marie, Céline DUCRETTET, décédé le 11 octobre à Thonon-les-Bains, à 73 ans.
- François, André ANTHONIOZ, fils de Pierre, Joseph ANTHONIOZ et de Françoise, Marie PERNOLLET, époux de Théodosie ANTHONIOZ, décédé le 29 octobre à Bonneville, à 69 ans.

Les finances communales

par Michel PASQUIER, premier adjoint

INTRODUCTION

Reprenant la présentation de l'année dernière, le tableau ci-dessous présente les comptes définitifs de 1991 et prévisionnels de 1992.

RECETTES	1991	Prévisionnels 1992
Solde année précédente	3.329.206	4.219.352
Produits d'exploitation et domaniaux	20.190.847	25.749.079
Recouvrements et subventions	2.368.108	3.202.828
Dotation de fonctionnement	6.705.676	6.726.941
Impôts indirects	2.534.438	2.815.868
Impôts directs	11.479.551	13.038.999
Travaux : participation et facturation	3.737.425	4.282.730
Aliénation de biens - Autres recettes	4.707.641	417.595
Produits des emprunts	8.001.000	18.537.813
TOTAL DES RECETTES	63.053.891	78.991.205

DÉPENSES	1991	Prévisionnels 1992
Fonctionnement général	13.597.307	14.834.330
Allocations et subventions	5.093.056	5.005.000
Frais financiers	13.489.421	13.420.000
Remboursements d'emprunts	11.020.496	11.968.030
Acquisition de biens	3.290.027	2.406.442
Travaux de bâtiments et génie civil	9.913.486	23.465.658
Acquisition de titres et valeurs	2.430.748	495.636
Autres dépenses et charges	0	1.009.086
TOTAL DES DÉPENSES	58.834.540	72.604.182

SOLDE	4.219.352	6.387.023
-------	-----------	-----------

Note : Les chiffres présentés ci-après sont en millions de francs (MF) toutes taxes comprises.

1. LES INVESTISSEMENTS

1992 aura été l'année de démarrage de deux grands chantiers : le groupe scolaire et le golf, celle de la réalisation du télésiège de la ROSTA, celle de l'achèvement de la route du Pied de l'Adroit.

Au total, plus de 26 millions de francs ont été investis.

1.1 Le groupe scolaire

- Le coût total des travaux est estimé à 18 MF, y compris la partie qui sera mise à la disposition de l'école Notre-Dame qui, en compensation, a cédé ses biens à la commune.
- 7,5 MF ont été payés en 1992, le solde le sera en 1993.
- Une subvention de 1,5 MF a été obtenue du Département.

1.2 Le golf

Les travaux ont débuté en juillet 1992 et le golf sera opérationnel pour l'été 1994.

Le coût prévisionnel du parcours est de 14 MF dont 3,4 MF ont été payés en 1992.

Le solde sera réparti sur les deux prochains exercices. Les droits de jeux vendus représentent près de 4 MF à ce jour.

1.3 Le télésiège de la ROSTA

A été inscrit au budget en cours d'année suite à la décision du conseil municipal de faire supporter cet investissement par le budget communal au lieu de le confier à la SAGETS (décision prise contre mon avis personnel). Son coût est de 10,5 MF dont 7,25 MF sur l'exercice 1992.

Les finances communales

par Michel PASQUIER, premier adjoint

Un loyer supplémentaire de 1,5 MF sera facturé à la SAGETS à partir de 1993 pour cette nouvelle remonte.

1.4 La route du Pied de l'Adroit

Les travaux réalisés en 1992 représentent 3,4 MF dont 0,55 MF payés en 1992, le solde étant pour 1993.

1.5 Autres principales dépenses d'investissement

Travaux de voies et réseaux	1,9 MF
Matériel, outillage, mobilier	1,8 MF
Entretien de bâtiments	0,8 MF
Aménagements de terrains	0,5 MF
Achats de terrains	0,5 MF
Traitement des eaux et réseaux	0,6 MF

2. LA POLITIQUE FISCALE

2.1 Les quatre taxes

L'augmentation des impôts locaux programmée sur deux ans (1991-1992) visant à ajuster les taux pratiqués dans la commune sur la moyenne des taux pratiqués dans les stations de sports d'hiver du département de même importance s'est donc achevée en 1992.

Aucune augmentation n'interviendra dans les deux années à venir comme s'y est engagé le conseil municipal.

a) La taxe d'habitation

Son taux a été porté à 14 %, les abattements pour personnes à charge sont maintenant au maximum autorisé. Son produit a été de 3,9 MF en 1992.

b) Les taxes foncières

Le taux du foncier bâti a été porté à 13 %, son produit a été de 2,9 MF en 1992.

Le taux foncier non bâti inchangé à 82 % a rapporté 0,3 MF.

c) La taxe professionnelle

Taux inchangé à 16,5 %, elle a rapporté 6,3 MF dont 40 % proviennent de la SAGETS.

2.2 Les ordures ménagères

La redevance est restée inchangée en 1992. Son produit fut de 1,8 MF.

2.3 Eau et assainissement

La redevance a été portée à 4 F/m³ en 1992 ; son produit fut de 1,6 MF pour l'eau et 1,2 MF pour l'assainissement.

2.4 La taxe de séjour

Son produit fut du même ordre qu'en 1991 (0,65 MF). Ce résultat pourrait être fortement amélioré, voire dou-

blé, par une participation accrue de tous les hébergeurs à la perception de cette taxe.

3. LES EMPRUNTS

L'accord passé avec les trois organismes bancaires qui soutiennent notre commune prévoit 44 MF de prêts sur 4 ans (1991-1994).

Sur les deux premières années, 22 MF ont été empruntés (7,5 MF en 1991 et 14,5 MF en 1992). 4 MF supplémentaires non prévus au budget primitif ont été empruntés pour financer le télésiège de la ROSTA.

Hors emprunt ROSTA, notre dette a diminué de 3,5 MF en deux ans mais a augmenté de 0,5 MF en tenant compte de cet emprunt.

4. LA SAGETS

(les chiffres présentés sont hors taxes)

- Le chiffre d'affaires de la SAGETS pour son exercice se terminant au 30 septembre 1992 est en progression de 33 % par rapport au précédent exercice, atteignant 41 MF.
- Le résultat net après impôts est un bénéfice de 1,67 MF.
- La capacité d'autofinancement est de 3,9 MF.
- Enfin, en 1992, la SAGETS aura :
 - versé un loyer de 16 MF à la commune,
 - payé une taxe professionnelle de 2,5 MF à la commune,
 - participé à la promotion de la station à hauteur de 1 MF.

5. CONCLUSION

Le conseil municipal est conscient que d'autres investissements sont nécessaires à notre village, à notre station et en connaît la nature ; mais il n'oubliera pas que nos ressources dépendent en grande partie d'une activité touristique rendue aléatoire du fait d'hivers capricieux. En conséquence, il nous faudra dans les deux années à venir :

- achever les réalisations en cours,
- trouver des ressources d'autofinancement (hors emprunts) pour tout projet nouveau,
- faire en sorte que la SAGETS se constitue une réserve pour palier à toute difficulté due aux caprices de la météo,
- confier à la SAGETS les investissements liés à son activité car ceux-ci ne pourront en aucun cas être financés par la commune dans les deux prochaines années.

Note : Explications et renseignements complémentaires peuvent être obtenus par correspondance ou sur rendez-vous.

Allocution de M. le maire

Depuis l'an dernier, où nous étions réunis ici-même pour la commémoration de l'Armistice, si notre pays demeure en paix, la guerre continue malheureusement d'être présente sur notre terre. Un nouveau crime contre l'humanité se perpétue dans ce qu'on appelle désormais l'ex-Yougoslavie. Pour la protéger de l'extermination, de nombreuses familles viennent d'être accueillies en France ; des mamans et leurs enfants de Bosnie apprécient depuis dimanche le calme de notre village. Tout sera fait dans notre commune pour rendre leur séjour agréable. Nous pourrions compter, j'en suis persuadé, sur les Gêtois qui, plus que jamais, soutiennent des actions humanitaires. En effet, cette année, outre l'accueil de familles bosniaques, des opérations ont été menées dans le cadre de l'association « Maires sans frontière » ; la population s'est mobilisée dernièrement pour venir en aide à la ville de Vaison-la-Romaine ; il y a une dizaine de jours, démarrait des Gets un convoi pour le Bénin ; enfin un rapprochement se prépare avec un village du Burkina Faso.

Malgré le confort matériel, les nombreuses destructions de notre époque tendant à isoler les individus, à les faire replier sur eux-mêmes en un douillet individualisme proche de l'égoïsme, les Gêtois s'engagent davantage au service des autres. Cet engagement apparaît primordial pour que les hommes réapprennent à vivre ensemble, à se connaître, à se reconnaître, à s'entraider dans l'esprit de fraternité qui fut celui des guerres. Il faut retrouver en ce temps de paix, le chemin de la convivialité, or celui-ci passe aussi par l'intéressement à la vie publique, par la participation à la vie associative. Notre corps de sapeurs-pom-



LES ANCIENS DU 189^e B.A.F. DES CANTONS DE TAININGES ET SAMOËNS, LORS DE LEUR REPAS AMICAL À SAMOËNS.

piers et notre batterie-fanfare ici présents, toujours fidèles à cette cérémonie, dévoués en toutes circonstances, sont à cet égard un exemple dans notre collectivité d'aujourd'hui car il n'existe pas dans une société de défense des droits sans respect des devoirs. La fête des associations, dimanche prochain, aux Gets, sur le thème de l'Europe, reflétera le dynamisme de notre vie locale, symbolisera la volonté des Gêtois à se tourner vers les autres.

Une association née de la guerre, l'Amicale des anciens d'A.F.N., représentant la 3^e génération du feu, doit jouer dans le domaine de la solidarité un rôle tout particulier, et ce d'autant plus qu'il ne nous reste aux Gets peu de représentants des anciens combattants de la dernière guerre mondiale. Je pense en cet instant à ceux qui nous ont quittés cette année : Jacques Costantini, ancien déporté, et Raymond Favre-Collet, ancien d'A.F.N.

L'ampleur du rassemblement des anciens d'A.F.N. à Annecy, le mois dernier, pour le 30^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, a témoigné de l'esprit d'amitié qui les anime. Il faut souligner l'exemplarité de l'union forgée entre tous les anciens d'A.F.N. dans la fidélité au souvenir de leurs camarades disparus et aux valeurs qu'ils défendent.

Anciens d'A.F.N., vous devez cultiver les vertus du sens civique et préserver la mémoire des conflits. Face au risque d'oubli par les nouvelles générations, face aussi aux tentatives de négation d'une partie de notre histoire, vous devez être vigilants. Le révisionnisme de certains universitaires, le non-lieu dont a bénéficié le chef de la milice lyonnaise Paul Touvier, constituent autant d'outrages à nos morts.

Respectons et faisons respecter le serment sacré des 55 jeunes Gêtois inscrits au tableau d'honneur de notre commune, morts pour que vive la liberté.



REMISE OFFICIELLE DU FANION DU 189^e B.A.F. LE 11 NOVEMBRE 1984.

FANION DU 189^e B.A.F.

Alfred Héritier, ancien chauffeur du commandant du 189^e B.A.F., nous donne la raison du fanion du 189 à la mairie. Durant l'hiver 1939-40, la 4^e compagnie du 189^e Bataillon alpin de forteresse avait installé son cantonnement aux Gets, sous les ordres du capitaine Achard.

Dix ans plus tard, toutes les années, avec les anciens des cantons de Taininges et Samoëns, on faisait un repas amical. Lors du repas à Samoëns, nous avions invité le capitaine Achard, commandant la 4^e compagnie. Comme j'étais son chauffeur personnel, il me présenta le fanion qu'il avait fait broder à des religieuses ! Dans la soirée, je l'ai conduit à la gare de Cluses et sur le quai, il me dit avec une grande émotion :

« Je n'oublierai jamais les moments passés avec ces hommes aux Gets. Je veux remettre le fanion à la mairie des Gets ! ».

Le 11 novembre 1984, lors d'un repas aux Gets, la remise officielle eut lieu sur la place de la Mairie, en présence de M. Alphonse Monnet, à l'époque maire des Gets, par le fils du commandant Achard, car ce dernier était malheureusement décédé quelques mois auparavant.

Anciens du 189^e B.A.F. : Alfred Héritier (chef-lieu), Joseph Baud (Le Tour), Joseph Coppel (Les Puthays), Alfred, Etienne Coppel (Les Clos), Joseph Anthonioz-Rossiaux (Les Sapins), Antoine Anthonioz-Blanc (Amancy).

Organisation et gestion de la commune

Avec 14 élus, la commune des Gets dispose d'une équipe municipale aux compétences partagées et complémentaires. Gérer et administrer un village-station dont la population varie de 1.300 à 14.000 habitants requiert en effet de nombreuses capacités.

Diverses professions, générations et sensibilités sont représentées au sein du conseil municipal permettant d'ouvrir largement les débats.

Sur tous les grands projets, une majorité absolue se dégage permettant de mener les affaires de la commune avec cohérence ; le budget de l'année 1992 (comme le précédent) a d'ailleurs été voté à l'unanimité.

La municipalité (maire et adjoints) constitue l'exécutif du conseil municipal. Les champs de compétence des adjoints recouvrent les grands domaines d'activités : finances, urbanisme, travaux. Chaque adjoint au maire travaille en étroite collaboration avec les services qui relèvent de son autorité.

En effet, aux côtés de ces élus, 30 agents communaux assurent la bonne marche de « l'entreprise mairie ». La nécessaire concertation entre élus et personnel garantit le bon fonctionnement de la vie municipale.

Ainsi, pour chaque dossier important, les services de la mairie ont en charge le travail de recherches préparatoires nécessaires. Ils sont ensuite étudiés par l'une des douze commissions spécialisées :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| — finances, | — sports et loisirs, |
| — voirie et réseaux, | — environnement, |
| — urbanisme, | — agriculture et forêts, |
| — bâtiments, | — pistes de ski, |
| — écoles, | — sécurité, |
| — culture et communication, | — C.C.A.S. |

Ces groupes de travail se réunissent au minimum une fois dans l'année (plus de 60 réunions en 1992) pour préparer des études ou propositions à soumettre au conseil municipal.

Des procès-verbaux de toutes les réunions sont rédigés et adressés aux élus afin qu'ils disposent de toutes les informations nécessaires pour décider en connaissance de cause. Car c'est aux conseillers municipaux qu'incombe la responsabilité des décisions comme le prévoit le Code des communes qui stipule : « *Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune* ».

Un conseil municipal doit se réunir légalement au moins une fois par trimestre. Celui des Gets est convoqué toutes les 2 ou 3 semaines, soit 20 réunions cette année. Les séances de l'assemblée municipale sont publiques permettant aux Gêtois, s'ils le désirent, d'assister aux débats et discussions du conseil ; un temps de parole leur est même accordé en fin de séance.

C'est dans le cadre des réunions du conseil municipal que la démocratie locale fonctionne pleinement car les élus discutent librement de tous les dossiers. Toutes les délibérations adoptées sont expliquées, commentées et discutées en toute liberté.

De temps en temps, des réunions privées regroupent les conseillers pour préparer ensemble des dossiers qui sont ensuite abordés en séance publique.

Des réunions techniques se déroulent chaque jeudi avec les responsables des services municipaux, des pistes, de l'office du tourisme, des remontées mécaniques pour une parfaite coordination des tâches.

Les conseillers municipaux et les présidents d'associations peuvent librement participer pour aider à régler des problèmes pratiques ou présenter des projets préalablement programmés (fêtes...).

L'équipe municipale a entamé la 2^e moitié de son mandat qui se terminera en 1995. Si toute équipe a pour mission de gérer et développer sa commune dans les meilleures conditions possibles, chaque mandat est marqué par des priorités et des choix propres.

Les objectifs définis par le maire dans son éditorial s'inscrivent dans une certaine continuité. La volonté est clairement affirmée de développer Les Gets pour entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle, tout en préservant sa taille humaine et en maîtrisant la gestion de ses équipements.

Développer Les Gets, c'est avant tout aider à maintenir les emplois existants et à en créer de nouveaux et ce, en toutes saisons, principalement en diversifiant nos activités ; c'est aussi assurer à nos enfants la meilleure formation ; à cet égard, la construction du groupe scolaire — projet pilote — restera certainement pour tous la grande réalisation de ce mandat. Notre développement doit être équilibré et harmonieux, donc préserver l'environnement mais aussi ne pas compromettre notre équilibre financier.

Les projets d'investissement tiennent compte de l'endettement relativement important de la commune et la recherche de recettes fut un des grands soucis de la municipalité. Ainsi, cette année, la commune finance 45 % de ses investissements sur ses fonds propres.

Cette rigueur financière permet donc à la municipalité d'accorder la priorité à l'investissement dans les grands programmes d'infrastructure nécessaires aux Gets pour entrer avec confiance dans les années 2000.



COMMISSION D'URBANISME

par M. Daniel Delavay, adjoint à l'urbanisme

I. Sa composition

La commission d'urbanisme est composée de 9 membres dont :

- 5 élus : MM. Denis Bouchet (maire), Daniel Delavay (président), Alain Gallay (adjoint), Léon Anthonioz, Pierre Pelvat
- 2 architectes locaux : MM. Jean-Paul Baud, Hervé Monnet
- L'architecte consultant : M. Jean-Pierre Campredon
- D.D.E. (subdivision de Taninges) : Mme Elisabeth Pralon.

II. Ses activités

Elle est consultée pour les dossiers de permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme.

Elle a édité un règlement « Le guide du bâtisseur ».

Elle a participé à la préparation de la révision du P.O.S.

III. Son fonctionnement

La commission se réunit en moyenne une fois par mois.

Elle émet un avis sur chaque dossier.

Le compte rendu de chaque réunion est envoyé à tous les élus (conseil municipal).

Il est approuvé lors d'une réunion du conseil municipal, qui seul décide de l'obtention d'adaptation mineure.

IV. Son bilan

La commission traite environ 100 dossiers par an.

RÉVISION DU P.O.S.

I. Historique

- Le 12 janvier 1973, l'arrêté préfectoral ordonnait la mise en révision du plan d'urbanisme directeur.
- L'arrêté préfectoral du 29 novembre 1974 constituait le groupe de travail.
- Le Plan d'Occupation des Sols de la commune des Gets a été publié le 5 décembre 1979 puis approuvé le 24 janvier 1983.
- Une nouvelle révision fut décidée par délibération du conseil municipal le 16 avril 1985 et approuvée le 13 avril 1992.

II. Capacité d'accueil

- 1971 : le plan directeur précisait une enveloppe constructible de 500 ha, ce qui aurait permis avec l'application des coefficients maximums d'utilisation du sol, la réalisation de 60.000 lits.
- 1977 : capacité estimée de la station : 8.000 lits.
- 1984 : capacité estimée de la station : 10.500 lits.
- 1991 : capacité estimée de la station : 14.000 lits.
- 1992 : capacité estimée de la station : 17.000 - 18.000 lits.

III. Les principales orientations de la révision du P.O.S.

A. Diversifier les activités économiques de la commune, dont la principale demeure le tourisme :

- Emplacement remontées mécaniques et pistes
- Emplacement réservé de la « Mouille des Boittets » pour la création d'un espace naturel et de loisirs (NAt)
- Emplacement d'un golf sur le plateau des Chavannes à Nabor (NAt)

- Emplacement d'un (des) camping(s) - caravaning(s), localisations examinées : le secteur des Hôtelières, le secteur des Perrières, le secteur de la Poufferie, le secteur de Nantcru

B. Agir en vue d'une amélioration de l'image du centre de la station

- Densification accrue zone UAa
- Protection renforcée (église - musée) zone UAv
- C.O.S. hôtelier incitatif en zone UA et UB
- Suppression du C.O.S. incitatif des commerces en zone UB pour éviter le « saupoudrage »

C. Remédier à des structures d'accueil déficientes

- Aménagement de la place de la Mairie
- Aménagement de cheminements piétons
- Aménagement de l'entrée des Gets (côté Morzine)
- Aménagement de parking

D. Prendre acte et agir en vue d'absorber l'important essor démographique que connaît la commune

- Création d'une zone NAe « La Mouille des Boittets » qui a pour vocation d'accueillir le nouveau groupe scolaire
- Secteur du Bô (zone UBa). Le règlement de cette zone sera intégré au P.O.S. à l'occasion d'une modification (délibération du 21 septembre 1992)
- Zone NA du Char Rond réservée à l'habitat individuel dont 18 lots communaux seront mis en vente
- Zone NAX « Sous les Lanches » à vocation strictement limitée à l'accueil des établissements artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, à toute exclusion de surface de vente.

E. Maintenir une justice foncière par le jeu des transferts de C.O.S. et des participations :

- Les secteurs a, b, c de la zone UB ont été supprimés pour faciliter le transfert.
- En cas d'extension d'un bâtiment en zone NDr, seule cette extension est prise en considération pour déterminer le transfert de C.O.S. nécessaire.
- En zone NDe, les parcelles supportant de petites constructions existantes sont considérées comme réceptrices de C.O.S. afin de permettre l'extension modérée de ces bâtiments.

F. Respect du site et du patrimoine architectural

- Réduction de zones NA (zone d'urbanisation future sous conditions) au profit de zones NC (zones naturelles) réservées exclusivement aux activités agricoles et touristiques.
- Stricte définition des activités admises en zone NC afin que celle-ci ne soit pas détournée de sa finalité.
- Contraintes plus importantes lors de la réhabilitation, transformation ou restauration des fermes.

CONCLUSION

Les dispositifs du P.O.S. initial ont été globalement maintenus dans la révision car l'évolution de la station pendant la période d'application (1979-1991) a montré que le P.O.S. développait la qualité des lieux, qu'il maintenait l'essentiel des caractéristiques de l'environnement et qu'il assurait la poursuite d'une croissance régulière.

La révision du P.O.S. a permis une mise à jour sans remise en cause.

L'adjoint à l'urbanisme,
Daniel DELAVAY.

LA FORÊT DES GETS

1. HISTORIQUE

En tant que milieu vivant et évolutif, le caractère d'une forêt est façonné par son histoire, et sa gestion ne peut pas se faire au hasard. La forêt communale des Gets était en 1888 (date du premier document d'aménagement) une forêt jeune (âge moyen des arbres : 60 ans) provenant de la régénération des zones surexploitées ou décimées par des coups de vent, et également du boisement naturel d'anciens pâturages (cantons de Brun et Chéry, communaux, par exemple). Il s'agissait donc d'une forêt relativement régulière que les forestiers se sont efforcés de jardiner pendant près de 100 ans, sans grands succès d'ailleurs, puisque aujourd'hui encore, plus de 50 % de la surface de la forêt est occupée par des peuplements réguliers (c'est-à-dire dans lesquels les arbres ont tous environ le même âge). Les notions de forêt régulière ou jardinée sont importantes car elles impliquent des modes de cultures différents. En effet, dans les 2 cas, le but à atteindre est le remplacement à terme, des arbres adultes par des jeunes, mais il ne s'obtient pas de la même façon.

2. PLAN DE GESTION POUR UNE DURÉE DE 15 ANS (1988 - 2002)

Possibilité de récolte : 1.200 m³ par an.

Pour mémoire : 1947-1964 : 1.500 m³ ; 1965-1976 : 1.850 m³ ; 1977-1987 : 1.200 m³

La forêt communale des Gets est constituée principalement de 2 types de peuplement :

- Peuplements à structure irrégulière ou jardinée par bouquets, clairs, voire démantelés pour certains, dans lesquels

subsiste une forte proportion de gros bois et très gros bois (surface utile : 121,3 ha).

- Peuplements à structure régulière par parcelles, par sous-parcelles, ou par parquets, de 0,8 à 9,5 ha ; une partie importante de ces peuplements (environ 73 %) est âgée de moins de 75 ans (surface utile : 161,6 ha).

Elle comporte en outre 33,6 ha de peuplements divers (hêtraie, aunaie, lande à rhododendrons).

Les structures des 2 types de peuplement principaux nécessitent l'application de modes de traitements différents ; il s'agira principalement de :

- maintenir ou améliorer l'état irrégulier des peuplements qui s'y prêtent en diminuant de façon sensible la proportion actuelle de gros bois et très gros bois,
- poursuivre le rajeunissement des parquets de futaie régulière les plus âgés, en utilisant la jeune régénération existante,
- poursuivre ou débiter les opérations d'éclaircie dans les jeunes peuplements réguliers, généralement trop denses.

Le maintien du traitement en futaie jardinée sur l'ensemble de la forêt, comme cela a été le cas jusqu'à présent, ne permet pas de traiter convenablement ces différents types de peuplement. En outre, maintenir ce traitement conduirait à penser qu'il est possible, à plus ou moins long terme, d'arriver à irrégulariser, de façon satisfaisante, l'ensemble des peuplements actuellement réguliers, ce qui semble délicat sans envisager d'inévitables et importants sacrifices d'exploitabilité difficilement acceptables.

LE DÉBARDAGE PAR HÉLICOPTÈRE

Par l'O.N.F.

Par délibération de janvier 1991, la municipalité se prononce pour une vidange généralisée de sa forêt par hélicoptère.

L'expérience de 1988, parcelle n° 6 de Chéry-Nord, conduit l'O.N.F. à définir les principes d'une exploitation héliportée :

- Martelage d'arbres groupés, d'un volume moyen minimum de 2 m³ par grume.
- Exploitation très tôt en saison (mai-juin) de manière à obtenir une densité de bois voisine de 500 kg au m³ (densité bois vert 750 kg/m³).
- Abattage perpendiculaire à la pente pour faciliter l'arrosage.

Ces principes sont appliqués dans l'exploitation de la parcelle 32 « Les Prés Turchets », en 1992, dont voici les données techniques :

- Hélicoptère HI 17, charge maxi 5 tonnes (10 m³).
- Coût horaire : 17.000 F, personnel au sol compris. Volume à vidanger : 650 m³.
- Volume de l'arbre moyen : 2,2 m³.
- Place de dépôt : Pont des Voleurs.

- Durée de vol : 5 h 40 mn.
- Volume horaire : 115 m³.
- Prix de revient au m³ : 148 F (tracteur 120 F).
- Prix de vente au m³ : 508 F au réel (645 F au quart).

Il faut ajouter à ces résultats d'exploitation, l'absence totale de dégâts en forêt et aux chemins.

Notons également que les bois vidangés par hélicoptère se vendent toujours à un meilleur prix par le fait qu'ils ne sont pas souillés par le traînage sur les chemins.

En conclusion, la vidange avec ce type d'appareil présente un grand intérêt :

- coût concurrentiel avec les autres moyens de vidange,
- absence de dégâts,
- meilleure qualité des produits,
- rapidité de l'opération.

Mais tout ceci n'est possible que si la forêt possède une infrastructure complète de voies d'accès et de place de dépôt. Ce qui est le cas de la forêt des Gets, grâce à la politique menée par les différentes municipalités depuis une vingtaine d'années.

LES TRAVAUX COMMUNAUX

par André COPPEL

■ ORDURES MÉNAGÈRES

Pour la saison d'hiver, un service de ramassage supplémentaire a été mis en place le samedi soir, de 20 h à 23 h, en accord avec le SIVOM, pour l'utilisation de la benne.

■ EXTRA MÉNAGERS

Une tournée est effectuée tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois.

■ VERRE PERDU

Chaque année, une acquisition de 4 ou 5 containers à verre remplacent les fûts employés anciennement. Equipement de la rue centrale avec des poubelles spéciales.

■ ENNEIGEMENT DES PISTES

En coordination avec le service concerné.

■ CHANTIERS T.P.

- Réfection du chemin des Ramus.
- Démolition du garage des Ponts-et-Chaussées.
- Construction des barrières sur le pont de Bonnavaz.
- Réalisation d'un chemin d'accès à la décharge du Château.
- Séparation Bovard - Tennis en enrochement.
- Remise en état du chemin du Péry.
- Aménagement de l'aire de pique-nique de la Poufferie.
- Abattage d'arbres au groupe scolaire.
- Transport des boues de la station : 400 tonnes.
- Barrières le long du ruisseau des Gets.
- Remplacement de trois aqueducs sur la route des Chavannes.



Le bâtiment des Ponts-et-chaussées, caractérisé par ses importants garages où étaient stationnés les chasse-neige et par son toit monopan dit « casquette », n'était plus occupé. Personnel et matériel avaient déménagé suite à la restructuration des services de l'Etat. Propriété du Département, il fut cédé à la commune à la seule condition qu'il soit démolit. Ce qui fut fait au mois de mai.



Nouveau tractopelle. Ici sur un chantier au lieu-dit « Le Château ».

■ ENVIRONNEMENT

- Nettoyage de printemps.
- Entourage du monument aux Morts et fleurissement.
- Entretien des espaces verts, tonte du gazon de la Boule de Gomme et practice de golf.
- Installation des bacs à fleurs et fleurissement.
- Evacuation des anciens panneaux de signalisation.
- Nettoyage de la décharge de neige.
- Engazonnement de l'emplacement du Château.
- Rangement des bacs à fleurs.

■ DIVERS

- Peinture : passages piétons et places de parking sur la route du Pied de l'Adroit.
- Montage du practice de golf.
- Mise en place des animations.
- Préparation du Festival des musiques mécaniques.
- Rangement du matériel des musiques mécaniques.
- Transport à Lille pour le salon.
- Remontage de la patinoire.
- Conduite du petit train.

■ MAÇONNERIE

- Pont de la Chapelle de Moudon.
- Réfection des escaliers extérieurs de la mairie.
- Réfection du mur de l'entrée du garage de l'office du tourisme.
- Réfection partielle du mur du cimetière.
- Aménagement de la morgue.
- Prolongement du mur de la télécabine du Chéry.
- Assistance du chantier d'assainissement séparatif Benedetti - Les Clos - Le Léry.
- Egouts des HLM des Clos.
- Mise à niveau de tampons d'égouts.
- Modification du séparatif, route des Cornuts.
- Entourage de poteaux incendie.

■ PEINTURE

- Peinture de tous les chalets poubelles (anciens et nouveaux).
- Peinture du chalet des tennis.
- Peinture des portes des réservoirs d'eau.
- Toiture du garage municipal

■ SERVICE DES EAUX

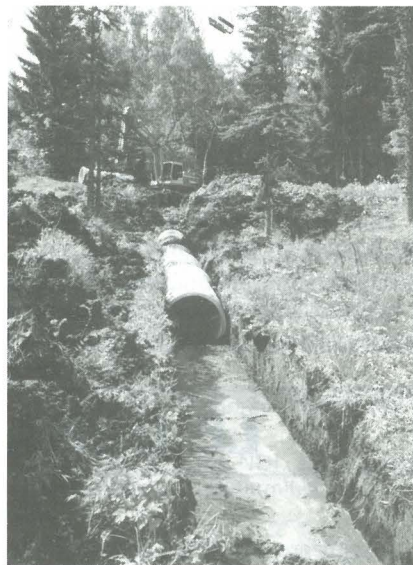
- Recherches et réparations de fuites d'eau.
- Equipement du réservoir des Places avec un LG9 Actini.
- Alimentation électrique en souterrain du réservoir.
- Assistance du chantier Benedetti (séparatif assainissement).
- En 1992 : 20 branchements d'eau et pose de nouveaux compteurs.
- En collaboration avec les techniciens géologues, un important travail de recherche a été réalisé pour augmenter les possibilités d'alimentation en eau potable.

■ MENUISERIE

- Installation du panneau Golf-Les Gets.
- Montage du chalet du tennis.
- Démontage de la patinoire.
- Confection de 40 bacs à fleurs.
- Entretien des bâtiments publics.
- Fabrication des bancs publics.
- Montage du chapiteau.
- Installation du manège.
- Réfection de la passerelle des Chavannes - Arrivée.
- Réparation du toit du Belvédère.
- Voyage à Paris pour expo-vitrine.
- Aménagement de la cantine du Chéry.

■ ACQUISITIONS

- 1 chariot élévateur.
- 1 Case 580 G.
- 1 épaveuse à talus.



Drainage au lieu-dit « Le Platet ». D'importants tuyaux évacuent les eaux collectées par les drains périphériques supprimant ainsi les eaux stagnantes de surface qui nuisaient à la pratique du ski l'hiver et à la traversée de cette zone par les promeneurs l'été. Cette canalisation souterraine sera aussi l'exécutoire du lac de l'espace naturel et de loisirs qui sera à proximité.



Ces petits chalets savoyards réalisés en bois massif, que vous avez pu apercevoir dans certains hameaux de la commune, sont les nouveaux greniers de propreté destinés à la collecte des ordures ménagères. Intégration réussie dans l'environnement.

PATRIMOINE COMMUNAL

BILAN DES TRAVAUX ENTREPRIS CETTE ANNÉE :

I - EGLISE

- Pose de pavés en pierre reconstituée et réalisation de jardinières le long des façades latérales.
- Remplacement des vitrages armés aux vitraux par des vitrages en polycarbonate transparent et incassable. Ainsi mises en valeur, ces œuvres d'art sont à admirer de l'extérieur comme de l'intérieur.

II - GARE INFÉRIEURE DE LA TÉLÉCABINE DU MONT-CHÉRY

- Pose d'un garde-corps de sécurité le long de la plateforme du rez-de-chaussée.

III - GARE SUPÉRIEURE DE LA TÉLÉCABINE DES CHAVANNES

- Ravalement des façades et de la passerelle.

MÉTÉOROLOGIE

BILAN CLIMATOLOGIQUE DE L'ANNÉE 1992

PRÉCIPITATIONS MENSUELLES

**Hauteur cumulée
des précipitations :**
2.100 mm.

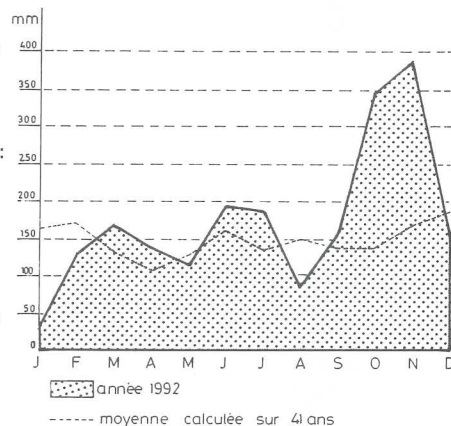
**Hauteur cumulée
des chutes de neige :**
3,12 mètres.

Valeurs extrêmes :

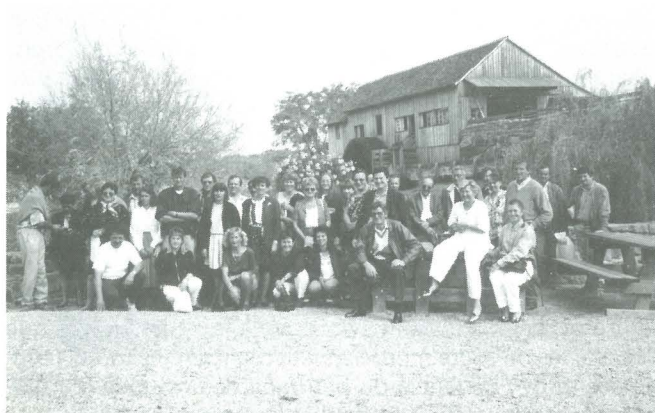
Température minimale :
- 14,8° le 18 février.

Température maximale :
+ 29° le 18 août.

Précipitation journalière
maximale :
65,4 mm le 21 juillet.



PETIT COUP D'ŒIL VERS LE PERSONNEL COMMUNAL...



SORTIE DU PERSONNEL COMMUNAL, LE 19 SEPTEMBRE 1992, À L'ECOMUSÉE D'ALSACE.



DÉPART À LA RETRAITE DE MME SUZANNE ANTHONIOZ ET DE MM. RÉGIS BAUD ET BARTHÉLÉMY ORSO.



LORS DES VŒUX DU NOUVEL AN, MME MARIE-CHRISTINE ANTHONIOZ, ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL, ET M. ARMAND FAVRE-VICTOIRE, CONDUCTEUR SPÉCIALISÉ 1^{er} NIVEAU, ONT REÇU DE M. LE MAIRE LA MÉDAILLE D'ARGENT POUR LEURS VINGT ANNÉES DE SERVICE.

L'ESPACE NATUREL ET DE LOISIRS DE LA MOUILLE-DES-BOITETS

— par Denis BOUCHET, maire —

Dès 1970, la municipalité des Gets envisageait la réalisation d'un « parc des sports » dans le secteur de la Mouille-des-Boitets. Un emplacement était réservé pour ce projet dans le Plan d'Occupation des Sols approuvé en 1983.

Lors de la récente révision du P.O.S., deux nouveaux types de zones ont été créés pour ce secteur : la zone NAE dans la partie nord-ouest pour accueillir le groupe scolaire, et la zone NAt à vocation strictement limitée à l'accueil d'équipements publics de loisirs, de tourisme, ainsi qu'aux constructions et installations qui leur sont directement liées.

Depuis l'été 1990, la commune s'est portée acquéreur des terrains et, après deux années, elle dispose déjà de 16 hectares de réserves foncières, elle a réalisé la route d'accès et commencé le chantier des écoles.

Le « projet de station » a fait ressortir clairement la nécessité d'accéder à un positionnement haut de gamme avec des prestations de qualité principalement pour la saison estivale. La réalisation en cours du golf constitue un maillon de cette politique mais le manque de possibilité de baignade reste un handicap certain.

Le secteur de « La Mouille-des-Boitets », situé sur un vaste replat, au-dessus et à 300 mètres du village, offre une opportunité intéressante : clairière, bois, tourbières, route d'accès, proximité des écoles et d'un futur lotissement, exploitation du site l'hiver. La configuration des lieux est favorable avec une bonne exposition et des éléments naturels se prêtant à l'implantation des équipements projetés.

Le projet retenu consiste à réaliser un « espace naturel et de loisirs » qui doit devenir le royaume des promeneurs en toutes saisons avec des équipements prenant la nature à témoin. L'objectif est de privilégier l'accès de tous publics (touristes, scolaires, résidents...) à un espace de détente, de rencontre et d'animation de type familial mais aussi propice à la découverte.

L'eau en tant qu'élément naturel sera mise en valeur et exploitée à son arrivée dans le lac par son passage dans un toboggan aquatique permettant outre le divertissement des enfants, un réchauffement avant l'alimentation d'une pataugeoire.

Les aménagements annexes valoriseront le site et contribueront à le faire découvrir : chemins pédestres, équestres et V.T.T., zone d'aventure pour les enfants, relais équestre, parcours santé, rocher d'escalade, aires de grands jeux.

Ce secteur privilégié permet un contact réel avec la nature. Les prairies présentent une flore typique principalement dans les zones humides et la forêt mixte y est intéressante. Les tourbières, milieu acide et gorgé d'eau en toutes saisons, offrent un lieu magique pour les botanistes. Des chemins d'interprétation du milieu naturel et



de la tourbière seront tracés, auxquels pourront s'adjoindre des expositions (dans les locaux scolaires disponibles l'été) qui aideront à la connaissance du milieu montagnard.

La découverte du « genre de vie » qui se rattache à cette nature montagnarde fait partie du projet. Ainsi l'origine de la tourbe, l'élaboration de la tourbière, son extraction et utilisation (chauffage, fabrication de papier et goudron, litières...), son imprégnation sur le paysage, pourront être expliqués sur le terrain. Les nombreuses essences présentées sur le site, dont les utilisations étaient différentes, permettront une étude complète du milieu forestier local et de la véritable civilisation du bois qui en découlait : bûcheronnage, scieries, artisanat (tavaillons, luges, ustensiles divers).

Il ne faudra pas oublier que la vie pastorale constituait autrefois la principale activité aux Gets, en rappelant que les prairies du secteur proviennent d'anciennes forêts défrichées et ont bénéficié du pâturage des troupeaux assurant une bonne fumure depuis les temps anciens.

La mémoire gêtoise s'effondre peu à peu. Les bâtiments, outils, archives témoins des activités forestières et pastorales disparaissent. Il faudrait sauver et transporter en bordure de l'espace naturel et de loisirs : une ferme typique gêtoise, une forge, une scierie, un four à pain, une petite fruitière d'alpage, un oratoire...

Ce village « reconstitué », associé aux ressources naturelles de La Mouille-des-Boitets, évoquerait les jours, les peines et les savoirs d'antan. Ainsi, ce parc paysager d'exception offrirait non seulement le contact avec la nature, le calme, la détente, le dépaysement, mais aussi un extraordinaire voyage dans l'espace et dans le temps.

Au-delà du capital touristique pour l'avenir, ce projet présente un véritable « esprit passerelle » qui, de la maternelle au primaire, du centre de loisirs à l'écomusée, en passant par l'espace naturel, intéressera toutes les générations et tous les publics.

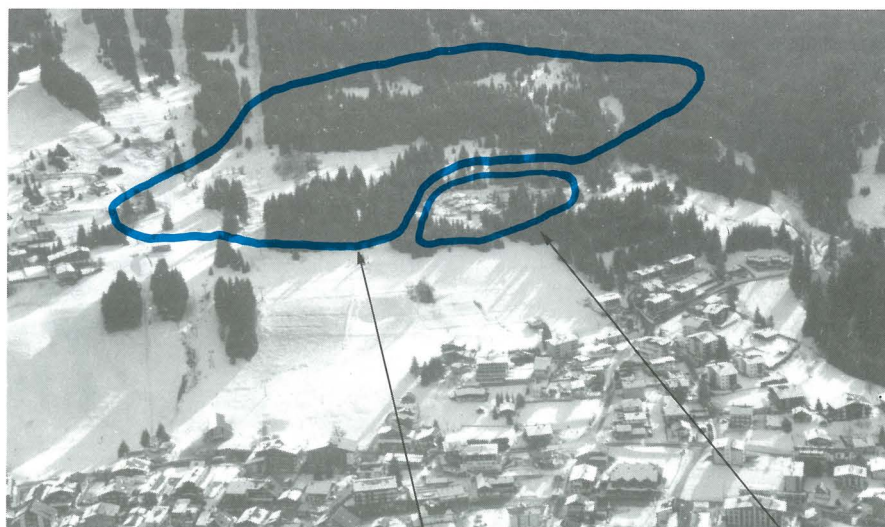
LE GROUPE SCOLAIRE

De la classe maternelle à la classe de CM2, les enfants gêtois auront plaisir à s'inscrire et s'éveiller dans cette école conçue par M. Jean-Paul Baud, architecte aux Gets.

Implanté en amont du village, sur le versant des Chavannes, au lieu-dit « La Mouille-des-Boîtets », un cadre naturel accueille cet ensemble regroupant école publique et école libre.

L'école publique comprend :

- des salles d'exercices et de repos pour les petits,
- quatre salles de classes pour les plus grands,



VUE D'ENSEMBLE.

L'espace naturel

Le groupe scolaire



ECOLE PUBLIQUE

SALLE PLURIVALENTE

ECOLE LIBRE

- une salle d'éducation physique et d'évolution,
 - un bureau de direction,
 - une salle pour les enseignants,
- le tout agréablement distribué par des dégagements et coursives,
- à l'étage : deux logements de fonction.

Ensuite, desservie par un préau, nous trouvons la salle plurivalente utilisée partiellement en restaurant pour la cantine et en salle d'informatique et bibliothèque.

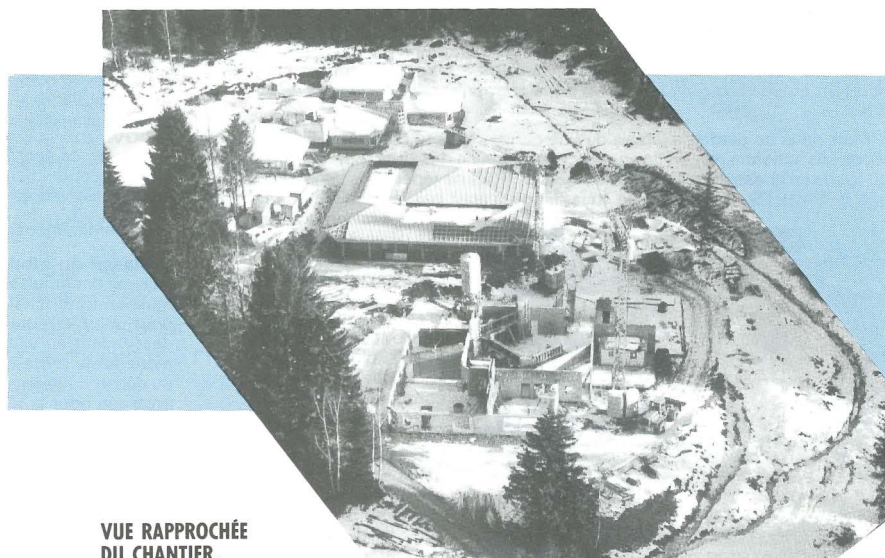
Cet équipement est commun aux deux écoles.

Par un second préau, nous arrivons à l'école libre formée :

- d'une classe maternelle,
- de trois classes élémentaires,
- d'une salle d'éducation physique et sportive,
- à l'étage : un appartement de fonction.

Les travaux sont en cours depuis le mois de juin et seront terminés pour la rentrée de septembre 1993.

Vues aériennes du 6 janvier 1993
(Pascal Baud et Daniel Decorzent, parapente biplace).



VUE RAPPROCHÉE
DU CHANTIER.

La matière première de notre industrie devient une denrée rare. En 1992, ce fut l'année de la chance avec un minimum de neige pour un maximum d'efficacité. Après les premiers flocons de la mi-décembre, le froid et le beau temps se sont installés sur Les Gets. Le service des pistes a eu tout loisir de soigner l'ensemble du domaine jusqu'au mois de février durant lequel une nouvelle chute assurait la fin de saison.

Avec 44 millions t.t.c. de chiffre d'affaires, la SAGETS a réalisé un bon score, la plaçant en tête des pourcentages d'augmentation des stations haut-savoyardes.

Actuellement, par rapport à l'Autriche et à la Suisse, notre station est plutôt bien équipée en remontées mécaniques. Le domaine est largement couvert, le débit est bon, nos appareils, pour la plupart, sont récents, et les clients n'ont pas à déplorer des files d'attente interminables.

Le groupement avec nos voisins de Nyon et du Pleney a permis d'élargir considérablement le domaine, et notre produit est devenu plus attractif.

Parallèlement, nous avons entrepris une bonne campagne de publicité, en France comme à l'étranger, et beaucoup de nouveaux clients se sont intéressés à notre station.

Durant l'été, de nombreux travaux ont été réalisés. Le remodelage de la crête du mont Chéry a permis d'obtenir une meilleure orientation pour garder la neige sur la piste rouge. Certaines cassures sur le stade furent aplanies. Du côté Chavannes, le téléski de la Rosta, devenu vétuste, a été remplacé par un télésiège 4 places de gros débit et la société Skirail, tout comme l'entreprise locale Coppel, ont réalisé un excellent travail. Dans le même temps, il a fallu changer la gare du téléski de la Tête des Crêts et revoir toute la ligne. Trois nouvelles cabanes, conçues dans un style chalet en madriers, ont été construites.

Nous sommes maintenant arrivés au point où le suréquipement relève du perfectionnisme. Avons-nous encore longtemps la possibilité d'investir, et ne risque-t-on pas de vivre au-dessus de nos moyens ? Ou devons-nous plutôt améliorer l'existant, l'optimiser et développer des crêneaux encore inexploités ou partiellement utilisés ? Un nouveau télésiège coûte au bas mot 10 millions de francs qu'il faut rembourser en 20 ans en versant près de 1,2 million par an, avec une valeur résiduelle nulle au terme du contrat. A ces frais s'ajoutent ceux d'entretien et d'exploitation. Tout calcul fait, il faudrait doubler la population de skieurs pour pouvoir rentabiliser une telle opération.

Est-ce bien raisonnable ?

Il serait présomptueux de croire que l'on peut compter sur une progression régulière, identique à celle que nous avons connue en 1992. Il peut arriver que la chance ne soit pas toujours au rendez-vous et ce facteur doit être intégré dans la gestion courante et dans les prévisions budgétaires qui deviennent un véritable casse-tête, compte tenu des incertitudes climatiques.

Si nous voulons progresser, gagner des parts de marché et tenir nos objectifs, il faudra se montrer à la fois prudents et créatifs.

La diversification est souvent la solution des entreprises qui avancent, à condition de rester dans un « savoir-faire » propre à sa vocation. Le métier actuel de la SAGETS est le transport dans le cadre des loisirs, et le petit train est un excellent exemple de prestations supplémentaires mises à disposition d'une clientèle qui ne vient pas uniquement aux Gets pour skier. Le problème qui se pose à tous les agents économiques gètois est le même : comment rentabiliser des affaires sur des saisons courtes dans un contexte aléatoire ?

Un autre facteur d'expansion possible consiste à étaler plus largement la saison d'été et à rendre la station plus vivante durant les week-ends hors saison. Pour réaliser ceci, il faut une volonté commune de tous les intervenants. Pour notre part, nous sommes prêts à faire cet effort, sachant pourtant qu'au niveau de la SAEM, nous en retirerons plus de frais que de profit.

Mais nous ne perdrons jamais de vue qu'une société travaille dans l'intérêt de ses actionnaires, en l'occurrence de la mairie des Gets, puis de l'office du tourisme et des autres partenaires gètois. Nous ne répéterons jamais assez que la SAGETS est l'affaire de tous. Si ce n'était pas le cas, il n'y aurait aucune raison pour que des télécabines et des télésièges tournent à perte lorsqu'il n'y a plus de neige, que de nombreux investissements, improductifs directement, soient envisagés si nous n'étions pas conscients qu'ils servent l'intérêt général.

Certains esprits chagrins ont confondu SAGETS et société anonyme privée au service d'un quelconque magnat de la finance.



M. LE MAIRE ACCOMPAGNÉ DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES PISTES, ÉTUDIANT LES AMÉNAGEMENTS À RÉALISER SUR LE DOMAINE SKIABLE.

D'autres ont même déploré les bons résultats financiers de 92, se demandant où passe l'argent et à qui profite-t-il ? Qu'ils sachent que nos comptes sont ouverts à tous ceux qui vous représentent, et qu'une analyse détaillée de ceux-ci les rassurerait très vite. Nous éprouvons même un certain plaisir à les communiquer, tant ils mettent en évidence la mise à disposition totale des sommes, au profit de la communauté gètoise. Tous ceux qui s'y sont penchés en conviennent.

L'essentiel pour nous est de rester en conformité avec la mission qui nous a été confiée, de participer le mieux possible au développement harmonieux des Gets, et c'est dans cette perspective que nous envisageons l'avenir.

Le domaine skiable

par Régis PERNOLLET

Nos priorités, la sécurité et la qualité du ski, c'est pour cela que nous réalisons des travaux d'amélioration et d'entretien du domaine skiable.

Ces travaux sont dictés par différents paramètres ; il peut s'agir soit de l'élargissement d'un cheminement skieurs ou alors la création d'une nouvelle piste, ou bien encore la mise en conformité d'une piste suivant le plan général.

Ces aménagements sont toujours réduits au minimum nécessaire avec le souci constant de ne pas causer d'impact visuel. Par ailleurs, l'entretien estival par débroussaillage mécanique des friches, souvent colonisées par l'aulne blanc, permet de retrouver la nature du sol d'autrefois quand l'homme, depuis des générations, exécutait ce dur labeur.

Pour améliorer l'engazonnement, nous avons acquis un tracteur « hydro-seeler », matériel spécifique pour la montagne, équipé d'une citerne de 2.100 litres à l'intérieur de laquelle nous réalisons un mélange composé d'eau, de graminées et d'engrais. L'ensemencement se fait par projection sous pression à l'aide d'une lance ; un tuyau de rallonge permet de pouvoir traiter les zones inaccessibles au tracteur.

Cet été, ce sont 17 hectares qui ont été réengazonnés avec des résultats d'une exceptionnelle qualité, donnant satisfaction à tous les inconditionnels de la préservation de l'environnement.

Ces aménagements concernent les pistes suivantes :

Massif du mont Chéry : versant sud : suppression du chemin de service qui défigurait le site, remplacé par un ancien chemin remis en état dissimulé en forêt, changement de pente du stade de slalom qui a été atténuée pour une meilleure utilisation lors des compétitions. La piste « Chamois » descendant au village a vu son tracé amélioré en supprimant le cheminement sur la route communale ; versant des Planays : profilage aux abords du départ du télésiège ; versant nord - piste de l'arête : modification du dévers, profilage pour la réalisation d'un bord de piste surélevé bien efficace pour conserver la neige sur ce secteur venté.

Massif des Chavannes : piste Bruyère : finition du terrassement en amont du passage souterrain, suppression du dévers par profilage au-dessus des Lanchettes ; secteur de la Rosta : démontage de l'ancien télésiège, profilage du bas de piste et abords de la gare du nouvel appareil ; secteur de la Turche - piste rouge : élargissement en amont et finition du terrassement de la piste des Mélézes.

NOS ANCIENS À LA DÉCOUVERTE DES LACS SUISSES ET ITALIENS

par Marie-Rose BERGOEND

Après avoir pris en charge durant toute l'année l'organisation des après-midi récréatives pour les anciens à la salle des fêtes, les goûters en alpages ou à La Colombière, le bureau du C.C.A.S. a organisé cette année un voyage de deux jours à la découverte des lacs suisses et italiens.

Ce traditionnel voyage, offert par la municipalité, a été parfaitement orchestré par les membres du C.C.A.S. et les Voyages Frossard.

Il a permis à plus de soixante personnes de se dépayser et de se retrouver dans une ambiance joyeuse et amicale.

Pour rejoindre les lacs suisses et italiens, ils ont franchi le col du Simplon, où une petite halte était organisée pour que chacun puisse s'émerveiller devant le panorama extraordinaire. Ils ont ensuite rejoint le lac Majeur, avec sa végétation méditerranéenne, et ce fut la découverte de la Suisse en miniature, une exposition originale où tous les monuments, les lieux historiques et touristiques de la Suisse, ont été



ARRÊT À ASCONA.

reconstruits ; puis arrêt pour la nuit à Lugano, l'élégante capitale du Tessin située au bord du lac portant le même nom. Une promenade en bateau était organisée pour découvrir de pittoresques petits villages accessibles uniquement en bateau.

Le lendemain, ils sont repartis à la découverte des bords du lac de Côme, avec ses routes très étroites et ses nombreux tunnels. Chacun se souviendra longtemps de cette route et du chauffeur de car exceptionnel qui les conduisait... Puis une petite escale au lac d'Orta pour le repas, en passant par Mennaggio, lieu réputé pour sa soie.

Après avoir fait un excellent repas, l'autocar a repris la route en direction de la vallée d'Aoste, du tunnel du Mont-Blanc.

Pour terminer dans la bonne humeur ces deux journées, une soupe à l'oignon était servie à tous les participants à l'hôtel Bonne Franquette.



CÔME ET SON LAC.



SOUVENIR DE NOTRE AMI ALFRED PERNOLET LORS D'UNE FÊTE DE COUTUMES ET TRADITIONS.



NOTRE DOYEN EUGÈNE DELAVAY SOUFFLERA SES 90 BOUGIES LE 30 AVRIL 1993.

5^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE

17-18-19 juillet 1992

La station des Gets, capitale de la musique mécanique avec son musée, son atelier de restauration, son centre de documentation, son manège de chevaux de bois, a organisé un festival grandiose pour fêter le 10^e anniversaire de son action unique en France dans ce domaine.

315 participants de 12 pays furent présents pour animer les rues et places de notre village et présenter 22 spectacles en salle à l'église ou sous chaudeau.

A la fois par le nombre des festivaliers, par la qualité et la variété du programme, cette manifestation fut, de l'avis des spécialistes, la plus importante jamais réalisée dans le monde sur le thème de la musique mécanique.

Le ton fut donné dès le jeudi 16 juillet avec le spectacle d'ouverture préparé par les écoles de musique et de danse des Gets. Les jeunes Gêtois ont montré avec talent que la musique mécanique fait vraiment partie de la vie de leur village. D'ailleurs, toutes les associations locales étaient présentes lors de l'inauguration avec la batterie-fanfare en tête, la fanfare du 27^e BCA a donné la note officielle avant que les hymnes nationaux soient joués par l'orgue du manège des Gets.

LES CONCERTS ET SPECTACLES

Les amateurs de musique classique furent comblés avec pas moins de trois concerts donnés à l'église dont deux par l'ensemble Baroque mariant musique mécanique et musique instrumentale. Huit musiciens utilisèrent : violoncelle, basson, luth, hautbois, clarinette, contrebasse et orgue de Barbarie.

Les danseurs apprécièrent la soirée cabaret et le bal rétro animés par des orgues de danse remplaçant chacun une dizaine de musiciens et agrémentés de chansons réalistes et de spectacles de music-hall. Les plus jeunes ne furent pas oubliés grâce aux contes musicaux avec marionnettes et orgues de Barbarie et aux spectacles de clowns. Ils ont pu s'associer à une pièce de théâtre des petits saltimbanques gêtois, préparée pendant l'année scolaire.

Enfin, l'événement prévu pour marquer le 10^e anniversaire fut le grand spectacle pyrotechnique mettant en scène sigle de la station, mascotte du musée et automates artificiers et où se sont mêlés danse, théâtre, musique, poésie et magie. Le public fut conduit vers les lieux du spectacle derrière une parade féerique illuminée avec en tête une grande roue de fête foraine mobile avec boîte à musique géante, le tout fonctionnant à l'énergie musculaire.

LA RUE EN FÊTE

La principale animation se déroulait naturellement sur les places et dans les rues du village réservées aux orgues de rue, de manège et de danse durant 3 jours.

Automates vivants, cracheurs de feu, avaleurs de sabres, magiciens, mimes, montreurs d'animaux, marionnettistes, clowns, guignols, jongleurs, conteurs, montreurs d'images, échassiers, équilibristes, baladins présentèrent leurs meilleurs numéros dans la tradition de la fête foraine. Toute la richesse, l'étrangeté et la magie de la musique mécanique sont apparus avec les tourneurs de manivelles et les chanteurs de rues possédant des répertoires vastes et variés. Les facteurs d'orgues furent également à l'honneur car ils assurent la remise en état et la présentation de ces pièces rares.

LES EXPOSITIONS

Trois expositions de qualité aidaient à mieux comprendre la raison et l'histoire de ce festival :

- Les automates avec, pour la première fois en état de marche, la fabuleuse collection « Roger et Gallet ».
- L'orgue de rue en Europe retraçait l'étonnante histoire de cet instrument depuis près de 300 ans, avec en vedette le joueur d'orgue savoyard de 1890.
- « Dix ans de musique mécanique aux Gets » reprenait les grands moments de l'action menée par l'AMMG.

Les expositions ont attiré 4.000 personnes alors que la fréquentation du festival a été estimée à 60.000 visiteurs. Les retombées médiatiques furent importantes.

BILAN 1992 DE L'ACTION DE L'A.M.M.G.

• MANIFESTATIONS AUX GETS

- Exposition d'automates toute la saison d'été.
- Animation de pots d'accueil.
- Une dizaine de soirées au musée (cabarets, concerts...).
- Participation aux journées du patrimoine (26 et 27 septembre).
- Fête des associations gêtoises, le 15 novembre.

• ANIMATIONS À L'EXTÉRIEUR

- Exposition à Epagny du 6 au 11 juillet.
- Animation musicale à Besançon dans le cadre du Challenge des Gets lors de la semaine internationale de golf (13 et 14 juillet).
- Animation de rue à Morzine, le 12 août.
- Participation à la Fête de Rochetaillée (Loire), les 12 et 13 septembre.
- Stand au Comice agricole de Samoëns, le 27 septembre.
- Exposition au Salon des collections à Saint-Etienne, les 28 et 29 novembre.
- Prêt d'instruments pour la vitrine de la Maison de France à Paris tout le mois de décembre.

• MUSÉE

- Visiteurs : 35.385.
- Collection.

Principales acquisitions : un violon automatique, un joueur d'orgue automate en terre cuite du siècle passé dénommé « Le Savoyard », un piano « Lacape » à cylindre pointé fonctionnant curieusement sur le système des machines à coudre, un « ariston » avec sa caisse d'origine, un bébé coelophone (de Thibouville à Mincourt-Vosges), une organette à anches « Hermione » fabriquée à Nancy, un jouet musical avec pianiste et danseurs de 1891, et une boîte en argent avec oiseau siffleur de 15 mm !

• VOYAGE DU COMITÉ EN ALLEMAGNE (16-17-18 OCTOBRE)

Pour le 10^e anniversaire, le comité de l'A.M.M.G. a choisi les bords du Rhin en Allemagne.

A cette occasion, plusieurs musées de musique mécanique ont été visités.

• PROJETS

- Bourse internationale d'instruments de musique mécanique, les 19 et 20 juin 1993.
- 6^e Festival international de la musique mécanique, du 13 au 17 juillet 1994.



VOYAGE EN ALLEMAGNE

LES MARIÉS DE L'ANNÉE



Thierry Coppel et Soazig le Bras, le 9 mai.



Emmanuel Devroede et Sandra Gallay, le 5 septembre.



Gérard Anthonioz et Véronique Marion, le 18 septembre.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 1992



Bernard TROMBERT.

Chalets indépendants :
William PASQUIER.
Balcons : Suzanne ANTHONIOZ.
Chalets avec meublés :
Roland TROMBERT.
Immeubles : Madeleine ROSSIN.
Commerces :
Jean-Claude MONNET.
Restaurants : Le Schuss.
Hôtels : Le Labrador.
Fermes en activité : Daniel CONTAT.
Fermes rénovées : Pierre PELVAT.
Greniers : Christian ROSSIN.



Pierre PELVAT.



William PASQUIER.

SUPER CONCOURS 1992

Chalets indépendants :
Michel PERNOLLET.
Balcons : néant.
Chalets avec meublés :
Bernard TROMBERT.
Immeubles : Le Cry de Lys.
Hôtels : Le Stella.
Restaurants : Le Grand Cry.
Commerces : la fruitière.
Fermes en activité :
Jean-Claude BONHOMME.
Fermes rénovées : André MONNET.



Jean-Claude BONHOMME.



LE LABRADOR.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL

3^e catégorie - Balcons ou terrasses type villa (37 participants) : 1. Bernard TROMBERT ; 2. Christian MONNET, Shopi ; 8. ex aequo : Jean-Claude BONHOMME.

5^e catégorie - Immeubles collectifs type chalet (6 participants) : 1. Pierre PELVAT ; 4. ex aequo : Marc BAUD, Les Lutins.

7^e catégorie - Maisons traditionnelles (21 participants) : 9. ex aequo : fruitière des Perrières.



LE CRY-DE-LYS.

5^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE

Italiens.



LA FÊTE DANS LES RUES

Tchèques.



Allemands.



et toute l'Europe...
... de la musique mécanique.

LES SPECTACLES



Groupe roumain.



Pyrotechnique.



Pour les enfants.



PAR LES JEUNES GÊTOIS



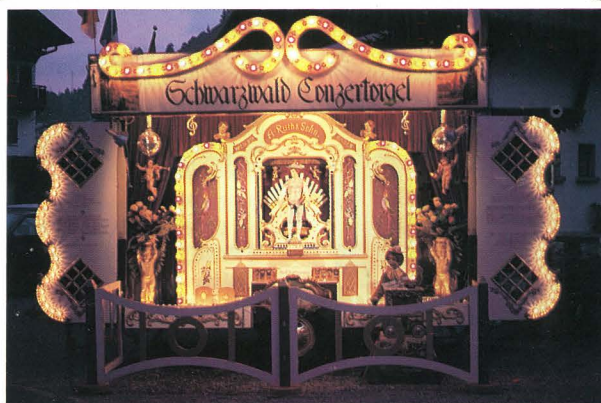
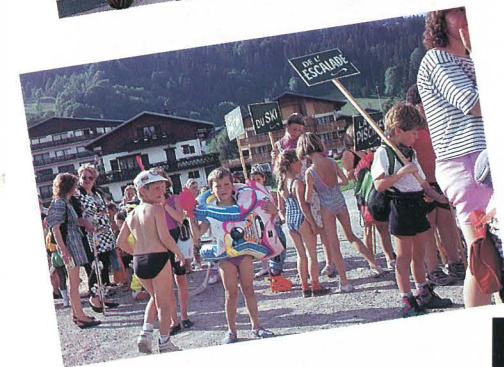
E MÉCANIQUE



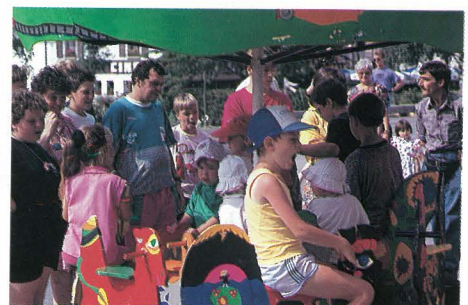
10^e anniversaire.



LE DÉFILÉ



Orgue de manège.



La grande foule



L'INAUGURATION



et aussi l'amitié.



LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

par l'adjudant-chef Raymond PERNOLLET

Le corps des sapeurs-pompiers totalise, pour l'année 1992, 111 interventions correspondant à 79 VSAB, 8 feux, 8 nids de guêpes, et 16 missions diverses.

Choisir la « vocation » de sapeur-pompier demande un engagement personnel important : volontariat, disponibilité, sens du devoir, courage... Leur souci constant est de veiller à la sécurité et à la tranquillité des citoyens. Le « soldat du feu » d'hier est devenu le généraliste du secours, et même parfois le spécialiste de l'urgence.

Pour être toujours plus efficace au service des autres et pour leur propre sécurité, il leur faut de plus en plus de formation. Durant ces dernières années, plusieurs membres ont suivi des stages à l'issue desquels ils ont obtenu des promotions :

- Le sergent Georges ANTHONIOZ a été promu adjudant le 1^{er} janvier 1992. Pour ses 25 années de bons et loyaux services, il s'est vu remettre la médaille de vermeil le 12 décembre 1992 à l'occasion de la Sainte-Barbe.
- Les sapeurs Frédéric BASTARD et Gilbert MOGENIER ont été promus caporaux le 1^{er} août 1991.
- Le sapeur Bruno KOEGLER a été promu caporal le 1^{er} janvier 1991 et sergent le 1^{er} décembre 1992.

Tous les sapeurs-pompiers adressent à nouveau leurs vifs remerciements à toute la population pour l'accueil qui leur est réservé et la générosité qui leur est témoignée lors de leur passage pour les calendriers.



10 ANS DÉJÀ... LE 30 OCTOBRE 1983 AVAIT EU LIEU UNE REMISE DE MÉDAILLES. RENDONS HOMMAGE À NOTRE CAPITAINÉ HONORAIRE ARSÈNE BLANC.



1979... SORTIE ANNUELLE EN CORSE.



LES SAPEURS-POMPIERS EN MANŒUVRE.



REMISE DE LA MÉDAILLE DE VERMEIL À L'ADJUDANT GEORGES ANTHONIOZ, ET DES GALONS DE SERGENT AU CAPORAL BRUNO KOEGLER, EN PRÉSENCE DE M. LE MAIRE, DU COMMANDANT GAUDON ET DE L'ADJUDANT-CHEF RAYMOND PERNOLLET.

LES POMPIERS...

Ce sont des hommes

Comme les autres

Qui travaillent

Pour gagner leur pain

Ils pourraient faire

Comme tant d'autres

Ne pas se soucier

Du prochain

Et pourtant

Sans que l'on s'en doute

Vaguant à leurs occupations

Toujours prêts à prendre la route

Et même à quitter leur maison

Si un appel de la sirène

Se fait entendre

Matin ou soir.

Sans même songer à leur peine

Ils accomplissent leur devoir

Citadins qui dorment tranquilles

Y avez-vous songé ?

Que ceux qui veillent sur la ville

Ce ne sont que des ouvriers

Mais jamais des fils à papa

Car ce serait se dégrader

Que d'être habillé en soldat

Pour soulager l'humanité.

Et puis il faut bien

Qu'on s'en moque

De ces gens

Qui savent se dévouer

Tant pis pour eux

Si ça les choque

On s'en fout

Des sapeurs-pompiers.

Oui, mais le jour où la malchance

Atteint aussi votre foyer

Aussitôt vous sonnez d'urgence

Pour appeler vos braves pompiers.

Car ce jour-là

Ce sont des braves

On les comble,

On leur sert la main

Sans eux ça aurait été grave

On les oublie le lendemain

Qu'importe la reconnaissance

Chez nous c'est la fraternité

Et pour nous, voyez l'importance

Gardons l'esprit sapeur-pompier.

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS GÊTOIS

par Denise COICAULT

Les résidents...

Arriver aux Gets pour nous, résidents, c'est venir dans notre chalet ou appartement, dans un village et une montagne qui nous plaisent et où nous avons toujours plaisir à revenir.

Etudiants ou adultes en activité professionnelle, Les Gets, c'est l'époque des congés, des loisirs et de la détente située entre deux périodes d'activités synonymes de stress, de contraintes, d'efficacité, de compétitivité et de tracasseries dus aux moyens de transports tels qu'embouteillages ou grèves.

C'est pourquoi pour tous, jeunes et moins jeunes, Les Gets, c'est la joie de vivre.

Nous aimons retrouver nos amis et parcourir avec eux la montagne et se divertir par toutes sortes d'activités.

Quelle joie lors de nos excursions de découvrir les richesses des Alpes et leurs sites grandioses, et nous apprécions que les Gêtois et tous les montagnards maintiennent dans cette région des villages gais, fleuris et dynamiques où il fait bon goûter la sérénité qui se dégage de ces lieux.

Mais nous, résidents, nous voulons apporter notre participation en développant quelques activités comme, par exemple, la « Foire aux trouvailles », qui a reçu un accueil favorable de tous.

Aussi nous renouvellerons cette manifestation les années qui viennent et tenterons d'apporter des innovations à nos autres activités.

Nous essaierons aussi de contribuer, dans la mesure de nos moyens, aux animations gêtoises.



SORTIE AU LAC BLEU, EN SUISSE, LE 12 AOÛT 1992.



LA FOIRE AUX TROUVAILLES.



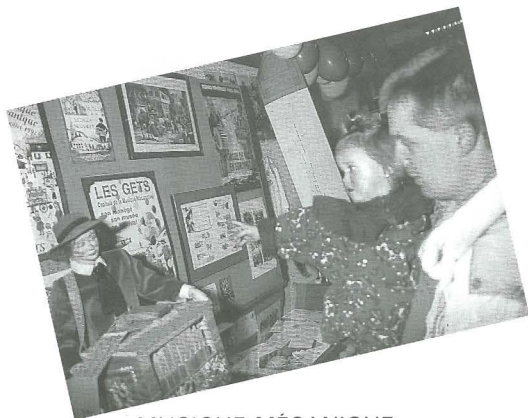
LE LAC DU PLAN DU ROCHER AUX CHAVANNES.

" CE QUE JE PENSE DES GETS "

*Les Gets et la propreté y sont conjugués.
Les fleurs et leur odeur y sont à l'honneur.
Le village est accueillant, c'est un enchantement.
Les animations de chaque jour,
[sans trop de discours.
Les enfants n'y sont pas oubliés,
[ils ont leur journée.
Le musée est unique grâce à sa musique.
Les automates et scènes animées
[valent d'être visités.
Les vacances y sont parfaites, cela se répète.
Un séjour trop court demande un retour.*

Hilda DE WANDELER,
le 31 août 1992.

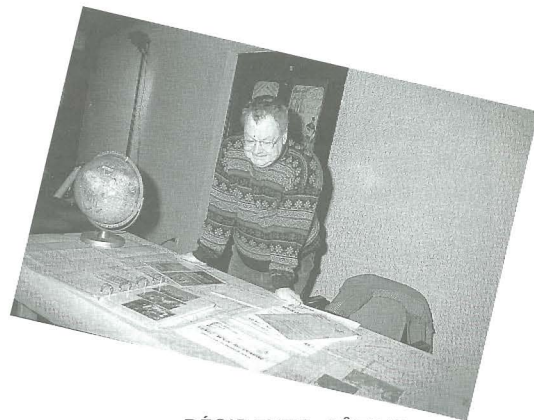
Le 15 novembre 1992



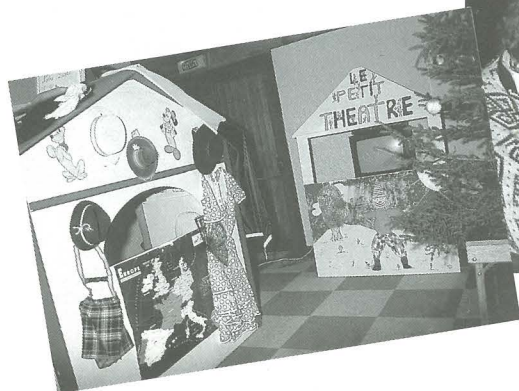
MUSIQUE MÉCANIQUE



Batterie-fanfare
LOU RASSIGNOLETS



RÉSIDENTS GÊTOIS



ÉCOLE NOTRE-DAME



RADIO LES GETS



ÉCOLE PUBLIQUE



POMPIERS



FAMILLES RURALES



ÉCOLE DE MUSIQUE

La fête des associations



LIRE AUX GETS



FOOTBALL-CLUB



SKI-CLUB



LA PÊCHE



VÉLO-CLUB



CLUB DE PARAPENTE



TENNIS-CLUB



CHIENS DE TRAÎNEAUX

L'association des parents d'élèves de l'école publique

par Elisabeth ANTHONIOZ



Comme toutes les années, l'Association des parents d'élèves s'occupe de beaucoup d'activités à l'école. Voilà un aperçu de ses activités :

JANVIER :

- Galettes des Rois offertes par l'association.

HIVER 92 :

- Clown Kinou dans les classes maternelles.
- Visite du musée paysan de Viuz-en-Sallaz par les grands.
- Rassemblement des enfants des Portes du Soleil qui a donné suite à une rencontre aux Gets des classes CM de Châtel et Val d'Ille.

MAI 92 :

- Classe de mer à Cancale pour les CM1-CM2 avec excursion aux Iles Jersey (Angleterre).
- Voyage pédagogique d'une semaine en Vanoise pour les CE1-CE2 avec Laure, l'institutrice, Marie-Laure, Elisabeth et Chantal, les accompagnatrices.



Les enfants des écoles lors du défilé pour le festival de la musique mécanique.



La table préparée par les mamans pour la soirée espagnole.



Départ à la retraite de Mme Pernollet.

JUIN 92 :

- Fête de l'école avec soirée vidéo et buffet campagnard à l'occasion du départ à la retraite de Mme Pernollet.

JUILLET 92 :

- Participation avec toutes les associations gêtoises au défilé lors du festival de la musique mécanique.

AUTOMNE 92 :

- 2 cars sont partis à Genève pour le spectacle d'Holiday on Ice.
- La grande soirée de l'école sur le thème l'Espagne où l'on a servi une délicieuse paella cuisinée par les chefs Michel, Jean et Jean-not.
- Stand : les rythmes scolaires en Europe pour la fête des associations du 15 novembre 1992.
- Visite à l'exposition de Miro à Annemasse pour les maternelles.



Les enfants avec le clown.



Les enfants au cirque sous le préau.

ENFANTS DES PORTES DU SOLEIL

COUPLET 1 :

En suivant les montagnes
Le vent

[nous accompagne
Au-delà

[de nos belles vallées
En passant les frontières
En brisant les barrières
Nous n'avons

[qu'une seule pensée

REFRAIN :

Enfants

[des Portes du Soleil
Nous voulons

[nous retrouver

Enfants

[des Portes du Soleil
Nous sommes là

[pour rassembler

COUPLET 2 :

De l'hiver à l'automne
Plus rien n'est monotone
Le soleil sans cesse

[nous sourit
Dans notre beau pays
Des Portes du Soleil
La nature

[est toujours en éveil

COUPLET 3 :

Rassemblant

[Saint-Jean-d'Aulps
Champéry, Planachaux
Val d'Illeiez, Les Crosets,
[Champoussin,
Jorgon, Les Gets,

[Morgins,
Abondance, La Chapelle
Montriond, Morzine,
[Avoriaz et Châtel

REFRAIN (BIS)



Rassemblement des enfants des Portes du Soleil aux Lindarets.



Les instituteurs français et suisses.

L'année 93 s'annonce également chargée :

- Classe de mer pour les enfants de la maternelle, CP et CE1 à Port-Barcarès.
- L'étude du soir par l'A.P.E. et dirigée par Mme Gérard, nouvelle directrice de l'école à qui nous souhaitons la bienvenue aux Gets.
- Accueil du congrès départemental FCPE aux Gets en mai.
- Rendez-vous à tous, le 15 avril, à la Colombière pour écouter les Petits Chanteurs de Bondy, groupe accueilli par notre association.

Dix-sept Bosniaques sont accueillis aux Gets pour quelques mois ; nous faisons tous de notre mieux pour leur apporter un soutien moral et matériel.

Comment garder contact avec eux après leur départ ? Jumelage, échange, accueil des enfants pour les vacances...

Toutes vos idées sont les bienvenues.



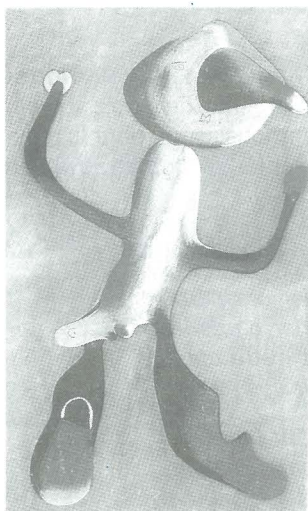
La Vanoise. Quelques enfants se désaltèrent lors d'une excursion.



Classe de mer à Cancale. Les enfants sur les optimists.



Les parents et enfants à la patinoire de Genève lors du spectacle sur glace Holiday on Ice.



Miro.

L'ECOLE NOTRE-DAME A FÊTÉ SES 50 ANS

*"Mets dans tes mains un peu de JOIE,
Mets dans ton cœur un peu d'AMOUR,
Mets dans tes yeux un peu de VIE,
Viens PARTAGER et CHANTER avec nous".*



SPECTACLE DONNÉ PAR LES ENFANTS : ICI, LES PETITS LAPINS BLEUS.



TOUS LES ENFANTS SE SONT APPLIQUÉS À DÉCORER L'ECOLE.

C'était l'invitation que chacun a reçu, le samedi 23 mai 1992, pour fêter le cinquantenaire de notre école.

Journée de souvenirs, d'émotions et de joie pour les anciennes élèves et institutrices.

Journée de fête pour les élèves actuels, leurs parents et la foule d'amis venus nombreux pour célébrer cet anniversaire.

Voici un texte d'élève de CE1 qui résume un peu la journée :

"En premier, ce que j'ai bien aimé, ce sont les diapositives. Ensuite on est allé à la salle des fêtes, puis on a dansé. Il y avait les lapins bleus, les hérissons, les loups et les extraterrestres, les oiseaux. Ensuite on est allé à la messe, on chantait des chansons pour Jésus. On a mangé sous le chapiteau. On est retourné à la salle des fêtes, ils ont enlevé les chaises, puis on a dansé. C'était une journée formidable ! ».

Oui, c'était une journée formidable ! Formidable grâce à la participation de chacun d'entre vous.

Aussi, nous voudrions dire un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête.

L'année scolaire 1992-93 est la dernière que nous passons dans les vieilles pierres de l'école... Nostalgie ?... Non, car l'école, n'est-ce pas avant tout ce qui se passe à l'intérieur des murs ?

Aussi, les locaux modernes et neufs de l'école Notre-Dame nous accueilleront pour la suite de notre travail, dans le même esprit, le même enthousiasme, pour la réussite et l'épanouissement de nos enfants. Une école neuve nous aidera à faire mieux encore !

Alors, dans la continuité du cinquantenaire :

*"Nous voulons parler d'espérance,
Nous voulons parler d'amitié ;
Aujourd'hui devient notre chance,
Laissons là nos vieilles idées".*

*"Aujourd'hui bâtit l'avenir,
Aujourd'hui prépare demain,
Le nouveau monde va s'ouvrir
Que nous bâtirons de nos mains".*

L'ASSOCIATION "FAMILLES RURALES" CHANGE

par le comité de "Familles Rurales"



Le centre de loisirs.



Les enfants participent au défilé du Festival de la Musique Mécanique.



Les enfants attendent sagement le petit train pour se rendre à la cantine.



Ainsi, tous les jours, ils ont droit à un petit tour.



FAMILLES RURALES

Le mouvement « Familles Rurales » fête ses 50 ans.

Et au lieu de songer à une retraite bien méritée, il fait le pari pour l'avenir et lance 1.000 projets pour demain.

Et nous, aux Gets, pouvons-nous imaginer de nouveaux projets à réaliser ?

Suite au sondage de l'automne dernier, une trentaine de familles semblent intéressées par le fonctionnement de la cantine pendant toute l'année scolaire, dans le cadre du nouveau groupe des écoles.

Baby-sitting. L'organisation de garderies occasionnelles d'enfants proposées par l'association, facilitant ainsi les contacts entre les personnes et avec un tarif « Familles Rurales » !

Halte-garderie. Les communes voisines des Gets l'ont déjà fait. Deux heures pour faire les courses. Un après-midi de libre... Service proposé toute l'année, de 8 h à 18 h par exemple. Détails à régler : il reste à trouver un local, quelques idées et une grosse dose de volonté.

Ouverture du centre de loisirs pendant les petites vacances scolaires : Noël, février, Pâques. Mêmes conditions que pour la halte-garderie : trouver un local, des idées et beaucoup de volonté.

Groupe d'achat de fioul. Regrouper les commandes des familles et pouvoir négocier les tarifs avec des distributeurs.

« Familles Rurales » = une chance pour l'avenir !

A VOUS DE JOUER !...

LA BATTERIE-FANFARE "LOU RASSIGNOLETS"

par Albert COPPEL

L'année 1992 pour Les Rassignolets a été d'un bon cru. Notre effectif se maintient à trente et un membres qui ont tous fait preuve d'assiduité tant aux répétitions qu'aux sorties et manifestations.

A la fin avril, nous sommes partis trois jours en promenade. Au menu : visite de Paris, Eurodisney, et les Hospices de Beaune. Tout le monde est revenu enchanté.

Nous avons participé au festival départemental des batteries-fanfars à Combloux, la fête d'Arèches en Savoie, la Belle Dimanche à Châtel, ainsi qu'à de nombreuses manifestations à l'intérieur de la commune.

Comme de coutume, notre saison musicale s'est achevée par la Sainte-Cécile. A cette occasion, 10 musiciens ont été récompensés pour leurs bons et loyaux services.

Huit ont reçu la médaille d'argent

- ANTHONIOZ Didier (15 ans)
- BLANC Yves (14 ans)
- DELAVAY Jean-Claude (12 ans)
- DELAVAY Jean-François (18 ans)
- DUCRET Patrice (16 ans)
- DUCRETTET Jean-Bernard (15 ans)
- GOINE Emmanuel (13 ans)
- TROMBERT Fabrice (15 ans)

Deux ont reçu la médaille de vermeil :

- BERGOEND Philippe (21 ans)
- COPPEL Rémy (21 ans)

L'année 1993 sera une année phare pour notre société. Nous avons la charge d'organiser le 20^e Festival départemental des batteries-fanfars. Déjà une réunion d'organisation avec les responsables locaux a eu lieu. Nous comptons sur toutes les forces vives de la commune pour que cette manifestation soit une réussite.

Enfin, 1993 marque le 40^e anniversaire de la création de notre association ; à ce sujet, nous avons l'intention de célébrer dignement l'événement.



NOS MÉDAILLÉS.



NOS PLUS JEUNES MUSICIENS ENCHANTÉS DE LEUR VOYAGE DANS LE PETIT MONDE D'EURODISNEY.

Une exposition est envisagée et nous faisons appel à tous ceux qui ont participé à la batterie-fanfare depuis sa création et qui possèdent documents, photos ou écrits, de bien vouloir nous les prêter.

Nous rappelons à tous les enfants qui aiment notre musique et notre ambiance associative qu'ils peuvent se joindre à nous ; ils seront les bienvenus.



NOTRE DOYEN-MUSICIEN, JEAN-LOUIS COPPEL, NOUS A FAIT DÉCOUVRIR SON NOUVEAU RÔLE LORS DE LA SAINTE-CÉCILE (RÔLE QU'IL TIEN T DANS UNE PIÈCE AU SEIN DU GROUPE PATOIS).

ECOLE DE MUSIQUE

par Sylvain CROISSONNIER et Annette BAUD

« La musique est comme la terre, l'air, le feu et l'eau, un élément fondamental qui a partout sa place et n'appartient à personne. L'humanité ne peut pas plus s'en passer que de pain ou de tendresse ».

Les 112 élèves inscrits à l'école de musique ne démentiront sans doute pas cette citation de Yehudi Menuhin. Chaque année voyant l'effectif augmenter sensiblement, sans doute parce que la musique est très présente dans notre village et dans le cœur de chacun. Un mode de culture qui s'est installé, se développe et depuis huit ans l'école de musique tient une large place au cœur de cette culture musicale grâce à son équipe pédagogique aussi dynamique que compétente.

— Mlle Pascale Aubry qui tient la classe de piano depuis la création de l'école et nous vient du Plateau-d'Assy.

— M. Jean-Baptiste Rovelli est à la tête de la classe de batterie-percussions depuis huit années, il vient de Marnaz.

— M. Dominique Pépin fait aussi partie des plus anciens en classe de guitare connu dans le milieu scolaire en tant qu'intervenant, il nous vient de Marnaz.

— M. Martial Cottet-Dumoulin de Montriond assure la classe de trompette.

— Mlle Véronique Besson, depuis deux ans s'occupe de la seconde classe de piano et vient de Mieussy.

— M. Frédéric Jaupart en classe d'orgue, depuis deux ans fait la route depuis La Roche-sur-Foron et accompagne de temps à autre la chorale.

— Mme Nathalie Mérandon de Magland est responsable depuis la rentrée de la classe de flûte traversière.

— M. André Delajoux de Saint-Paul-en-Chablais assure la classe de saxophone.

— M. Sylvain Croissonnier pour terminer qui assure depuis huit ans la formation musicale (solfège), la classe d'accordéon et toute la direction pédagogique de l'école et qui a su s'entourer d'une équipe pédagogique compétente et dévouée.

A noter que deux des professeurs sont titulaires du diplôme d'Etat de professeur et que quatre d'entre eux sont titulaires de la médaille d'or du conservatoire.

BILAN PÉDAGOGIQUE

de l'année écoulée

Formation musicale : examen de fin de 1^{er} cycle : 11 présentés, 9 admis ; examen de fin de second cycle : 1 présentée, admise (Marie-Sophie Vermant).

Classe de piano : examen de fin d'année : 12 présentés, tous admis ; concours de fin de second cycle : 2 présentées, 1 admise en classe de fin d'études (école nationale de musique d'Annecy Margaret Pernollet).

Classe d'accordéon : concours UFFA (éliminatoires) : 2 présentées en moyen II, 2 admises en finale avec médaille d'or dont Francine Coppel.

Classe d'orgue : examen de fin d'année : 7 présentés, tous admis.

Classe de guitare : 7 présentés, 5 admis.

Classe de batterie : 4 présentés, 2 admis.

Classe de trompette : 3 présentés, tous admis.

ACTIVITÉS DE LA CHORALE

Au cours de l'année, la chorale s'est investie dans des échanges à travers des concerts communs avec la chorale de Chamonix et la chorale « L'horloge » de Cluses.

Elle a participé à diverses animations aux Gets, puis engagé un contrat de trois mois avec la MGEM à Saint-Jean-d'Aulps, et s'est déplacée à Bellevaux pour le rassemblement des groupes folkloriques des Portes du Soleil.

A l'occasion de la prochaine sortie de sa cassette (fin décembre/début janvier) la chorale vient de se choisir un nom « Les Colporteurs » s'appropriant ainsi une identité, colporteurs de chansons traditionnelles savoyardes et d'autres provinces françaises, mais aussi chansons populaires, variétés, chansons d'époques anciennes. Nous espérons un excellent accueil à cette cassette, fruit du travail de cinq années sur laquelle vous retrouverez de belles chansons entendues en concert.

ACTIVITÉS DIVERSES

L'école de musique a également participé au Festival des musiques mécaniques à travers le spectacle d'ouverture, devant une salle comble qui garde un merveilleux souvenir de ce spectacle des enfants de nos écoles.



Le stage d'été qui se renouvelle chaque année avec une fréquentation optimum depuis sa création puisque nous comptons 38 inscrits à cette activité. Il se renouvellera en juillet 1993 et nous lançons un appel aux bonnes volontés pour accueillir 1 ou 2 stagiaires pour leur hébergement.

Cet attrait pour notre école de musique est la conséquence, sans doute d'une certaine nostalgie, de regrets de bien des parents qui auraient souhaité apprendre la musique dans leur jeunesse.

Combien d'entre eux nous disent « *les enfants font trop de choses, mais ils ont de la chance, nous, nous n'avons pas eu cette chance* ».

D'ailleurs quelques mamans sont venues essayer de réaliser leur rêve en venant rejoindre le rang des élèves dans les différentes classes d'instrument et même en formation musicale. Petit à petit nous les voyons s'intégrer et se produire aux auditions, avec un trac fou, mais avec au cœur une joie contenue et le sentiment d'avoir réalisé un peu de ce rêve d'enfant.

Alors, puisse la musique continuer à nous réjouir et égayer notre vie et pour ceux qui voudraient, mais qui n'osent pas, nous les invitons à nous rejoindre dans les diverses disciplines instrumentales ou vocales.



LES COLPORTEURS.



L'ORCHESTRE DES JEUNES.

LIRE AUX GETS

— par Corinne PIERRE —

Juin 1992 : voilà revenu, non pas le temps des cerises mais celui des inondations. Un orage diluvien a retrouvé le chemin de la bibliothèque ; pressé de détremper moquettes et coussins : que d'eau ! que d'eau ! Jusqu'aux soupiraux qui déversent une eau boueuse sur le rayon « anticipation » pour lequel brusquement la réalité dépasse la fiction.

Après 48 heures de séchage, plus de peur que de mal : pas un seul des 3.000 livres n'a gondolé, il a suffi de retrousser ses manches pour que notre bibliothèque se retrouve comme neuve ; l'aménagement des écoulements extérieurs nous mettant désormais à l'abri de toute humidité intempestive, place à nos visiteurs de l'été, toujours aussi nombreux.

Une mini-expo sur le chocolat a animé le mois d'août, étoffée par du matériel de confiserie prêté par le Schuss et les Sapins : une semaine de dégustation a pour beaucoup contribué au succès de la manifestation : bravo aux bénévoles de la bibliothèque qui ont héroïquement résisté à vérifier que tout était délicieux...

Gros succès inattendu de l'opération « Bouquinerie » où les visiteurs ont acquis une bonne partie de la réserve : livres en double, vieux bouquins, anciennes séries de poche se sont envolés pour un prix symbolique ; à refaire.

Du nouveau pour l'année à venir : les enfants des écoles d'une part, les abonnés d'autre part, auront accès au Bibliobus lors de son passage trimestriel ; ils pourront ainsi faire eux-mêmes leur choix. Passages prévus début avril, fin juin, début juillet. Enfin collégiens et lycéens pourront disposer d'un fonds complet de classiques, destiné à aider nos Gêtois studieux.

Les avis et suggestions de tous restent les bienvenus, tant pour l'achat des livres que pour les animations. Les bonnes volontés aussi... le travail ne manque pas. Il est vrai que le nombre des lecteurs augmente régulièrement ; réjouissons-nous et reconnaissons à ceux que la bibliothèque attend encore, le premier droit que Daniel Pennac réclame pour le lecteur : celui de ne pas lire.



La magie du conte...

LES ACTIVITÉS DES ANCIENS D'A.F.N.

— pour le comité, Alfred MUGNIER —

Comme chaque année, il paraît de bon ton de donner un aperçu des activités de notre société, l'une des plus dynamiques de la commune.

Tout d'abord, les courses d'Imprim' neige en collaboration avec l'E.S.F. sur les pentes du Mont-Chéry.

En septembre, le concours départemental de pétanque qui se déroula dans une ambiance des plus sympathiques avec 80 doublettes environ.

Puis la commémoration du 11 novembre, notre soirée annuelle à la Bonne Franquette où danses, anecdotes et histoires furent

de bon aloi jusque fort tard dans la nuit en présence de M. le curé et M. le maire, Denis Bouchet.

Enfin, notre 5^e show international d'accordéon, le 17 janvier, qui fut une réussite de l'avis de tous, comme l'a été celui de cette année le 15 janvier dernier.

Tout cela ne peut évidemment se faire sans le dévouement d'une équipe soudée sous la houlette de notre président, Simon Pernollet, l'aide de la municipalité et des services communaux, que nous remercions vivement.

Malheureusement, chaque année amène son lot de peines. Nous avons eu à déplore deux décès au sein de notre section : Maurice Bergoend du « Griffon » et Raymond Favre du « Laité ». Notre président a également eu la douleur de perdre sa mère Marie qui n'était pas la dernière à nous aider dans nos actions. Que toutes ces familles éprouvées trouvent ici l'expression de notre affection.

Souhaitant encore longtemps maintenir cette amitié forgée et renforcée au hasard des mois passés dans les djebels et œuvrer pour le bien être de notre chère commune, nous vous disons : à l'an prochain.



Concours de pétanque aux Gets.



5^e show international d'accordéon. Au centre : Jean Corti, à ses côtés : Corinne Rousselet, Michèle Boudet.

LE SKI-CLUB DES GETS

L'AUTRICHE OU LES PREMIÈRES NEIGES

— par Hervé BAUD —

Comme tous les ans, le Ski-Club met en place un programme de préparation en vue des compétitions hivernales.

Cette année, après les joies de l'été, grâce à la participation de la SAGETS, nous avons pu commencer ces entraînements en emmenant un petit groupe de nos jeunes skieurs à Zolden, en Autriche, du 30 août au 5 septembre 1992.

Dépaysement pour ces jeunes ; en effet, ils sont passés de la chaleur gêtoise au glacier autrichien de plus de 3.000 mètres.

Tous les matins, skis aux pieds, entraînement technique et travail foncier... Après un repas bien mérité, et une petite pause, l'entraînement physique pouvait commencer : tennis, marche en montagne, sport collectif, piscine, footing...

En bref, des journées bien remplies dans une ambiance détendue et joyeuse.

De retour aux Gets, les entraînements physiques se sont poursuivis tout au long de l'automne pour nous amener jusqu'à l'ouverture de nos pistes.

UNE EXPÉRIENCE FRUCTUEUSE

— par Julien BAUD et David ANTHONIOZ —

Lors de notre stage en Argentine, nous avons pu participer à quelques courses F.I.S. à Baricoche (Argentine) et à El Colorado (Chili), tout en suivant un entraînement régulier.

Nous étions hébergés par des familles argentines, suite à un échange franco-argentin avec le Ski-Club de Morzine.

Cette opportunité nous a permis d'apprécier les conditions de vie de nos hôtes, de visiter le glacier Perito Moreno, les chutes d'Iguazú et de faire une halte de trois jours au bord de la mer au Chili.

Rappelons que le Ski-Club avait déjà permis à Julien de participer aux F.I.S. coréennes à Yongpyong, en janvier 1991.



Équipe Compétition Fond entourée de Régis Blanc, président du Ski-Club, des entraîneurs, et de MM. Coppel de la Société Coppel Montage, partenaire du Groupe Fond.



Quelques jeunes du ski alpin.

SECTION SKI ALPIN

— par Jean-Pierre PASINI —

Sur l'initiative du district du Chablais, deux coureurs du Ski-Club des Gets ont, cet été, effectué un stage d'un peu plus d'un mois en Argentine, ainsi qu'au Chili. Grâce au Ski-Club et à la mairie des Gets qui se sont occupés de régler le problème financier, David Anthonioz et Julien Baud ont participé à des courses F.I.S. en Amérique du Sud. Arnaud Decroux n'a pu, quant à lui, prendre part à ce voyage étant au lycée d'Albertville et suivant les cours d'été.

Le Ski-Club des Gets a eu d'autres satisfactions, la saison dernière, avec la qualification de six coureurs pour les championnats de France.

Catégorie benjamins : Maxime Mugnier : 6^e au géant.

Catégorie minimes : Lætitia Anthonioz et Margaret Pernollet. David Anthonioz : 4^e au géant et au combiné, 6^e au super G.

Catégorie cadets et juniors : Julien Baud et Arnaud Decroux, ils ont également participé à des courses internationales : F.I.S. et coupes d'Europe.

C'est avec plaisir que le Ski-Club a vu cette année encore, augmenter son effectif.

Nous souhaitons bonne chance à tous nos coureurs.

SKI DE FOND : le comité ? le club ?

— par Ludovic COPPEL, junior, 2^e année —

Après plusieurs années de courses régionales, mes résultats m'ont permis d'entrer dans le groupe du comité du Mont-Blanc, composé d'une quinzaine de coureurs. Depuis 3 ans, j'ai eu la chance de bénéficier d'un double entraînement : d'une part, avec cette structure régionale, nous travaillons sous forme de stages durant toute l'année ; nous accentuons la mise en pratique d'une technique adaptée au ski de fond de haut niveau et nous travaillons principalement le foncier (condition physique). Ce noyau de coureurs me permet, d'autre part, de côtoyer les meilleurs juniors français, voire européens ; ainsi cette expérience me profite pour mieux appréhender le haut niveau. Cependant, le club reste très important pour moi ; il me permet d'avoir plusieurs avis sur l'entraînement et me donne un suivi plus personnel qu'au comité où nous sommes souvent livrés à nous-mêmes.

Je souhaite à tous les fondeurs de connaître cette expérience riche d'enseignements sur tous les plans.

LE FOOTBALL-CLUB DES GETS

par Jean-Claude DELAVAY

Tout d'abord, le Football-Club des Gets tient à vous souhaiter une bonne et heureuse année 1993 ainsi qu'une très bonne santé.

Notre programme de cette année 1992 a été le suivant. Une fin de championnat en mai 1992 avec une place de 7^e dans une poule de 10 équipes.

La fin de saison est toujours très difficile à cause d'un effectif un peu trop restreint et des contraintes professionnelles qui privent le Football-Club des Gets de nombreux joueurs le dimanche.

C'est pour cela qu'au mois de juin, nous avons pris contact avec des joueurs de Cluses pour nous renforcer. Recrutement qui ne tarda pas à porter ses fruits puisqu'au mois de juillet, lors de notre 11^e Challenge Jean-Blanc, le F.C. Les Gets s'inclina en finale de ce tournoi face à une équipe de Perrignier qui joue plusieurs divisions au-dessus de la nôtre.

Ensuite, notre club a eu la chance d'acquérir un entraîneur, en la personne de Michel Perréard, qui nous a donné du punch et surtout qui a formé une très bonne ambiance au sein de l'équipe. Enfin, l'animation extra-sportive du club a encore été un vif succès cette année. En effet, le



PRÉSENTATION DU JEU DE MAILLOTS OFFERT PAR LE CHINFREY ET DU JEU DE SHORTS OFFERT PAR LE PRING'S BAR.

concours de belote organisé le 27 novembre 1992 comptait plus d'une centaine de doublettes.

Pour conclure, le F.C. Les Gets vous invite tous à nous supporter à partir du 7 mars 1993 aux Gets contre Habère-Poche et ce, tous les dimanches jusqu'au 16 mai 1993.

VÉLO-CLUB

par Jean-Jacques MUDRY

BILAN DE L'ANNÉE 1992

Notre objectif était de relancer le Vélo-Club en s'orientant vers le V.T.T. sans abandonner le vélo de route, dans un esprit sportif et amical. Sur le plan compétition, l'épreuve du championnat de France qui s'est déroulée le 21 juin 1992 a été une réussite grâce à la collaboration de la maison du tourisme et des services techniques de la station. Le déroulement de cette épreuve ayant satisfait la C.N.V.T.T. (Commission Nationale V.T.T.), cette dernière nous confie à nouveau l'organisation d'une telle manche le 27 juin 1993.

EFFECTIFS

En 1991, nous étions 8 licenciés. Au printemps 1992,



nous étions 13 licenciés. Suite à l'organisation du championnat de France, 37 coureurs ont adhéré au club, ce qui porte le nombre de licenciés à 50 actuellement.

Notre club a été représenté durant toute la saison sur le circuit national dans les épreuves « descente » et « cross-country ».

MM. Mathieu Malgrand et Olivier Tabac nous ont représentés localement avec quelques places d'honneur pour Mathieu.

A partir de juillet 1992, des sorties du club ont été organisées tous les dimanches matin, puis les samedis après-midi en début d'automne. La saison s'est clôturée par l'assemblée générale le 7 novembre 1992 où assistaient de jeunes Gêtois intéressés par le V.T.T.

OBJECTIFS 1993

Les membres du club seront habillés de nouveaux maillots aux couleurs des Gets (bleu et jaune) et pour cela, nous remercions nos sponsors :

- SAGETS, remontées mécaniques ;
- J.-J. TABERLET, créateur du ciseau « TABERLEY ».

Dès le printemps 1993, un programme de sorties sera établi : vélo de route et V.T.T. A partir de juillet, sorties en V.T.T. uniquement. Toutes les sorties du club se feront avec un seul objectif : la randonnée et non la compétition. Dès le début de l'automne, nous pensons participer à plusieurs randonnées dont une de 2 à 3 jours à l'extérieur du département.

LE TENNIS-CLUB

par Pascal MUGNIER

Une saison bien remplie.

Après avoir élu un nouveau comité, le Tennis-Club a mis en place un programme d'animations pour l'été.

- L'école de tennis a été reconduite comme tous les ans par Olivier, notre professeur, pendant les mois de juillet et août, avec en clôture un tournoi interne pour tous les participants.
- Animation tous les mardis soir au chalet du tennis, ambiance assurée. Au cours de cette soirée qui donnait lieu à un tournoi à la mêlée, tous se retrouvaient devant le barbecue improvisé pour déguster les merguez.
- A l'automne, participation au tournoi du Haut-Giffre, qui cette année a été remporté par le canton de Samoëns-Verchaix-Morillon.
- Le Tennis-Club a également pris des contacts importants au niveau de la Fédération française de tennis pour une meilleure organisation entre le Tennis-Club et celle-ci.
- Participation à la journée des associations avec un stand sur lequel on pouvait se renseigner, voir en vidéo la finale de la Coupe Davis, participer à une tombola gratuite.



REMISE DES PRIX DU TOURNOI AMICAL EN AOÛT.

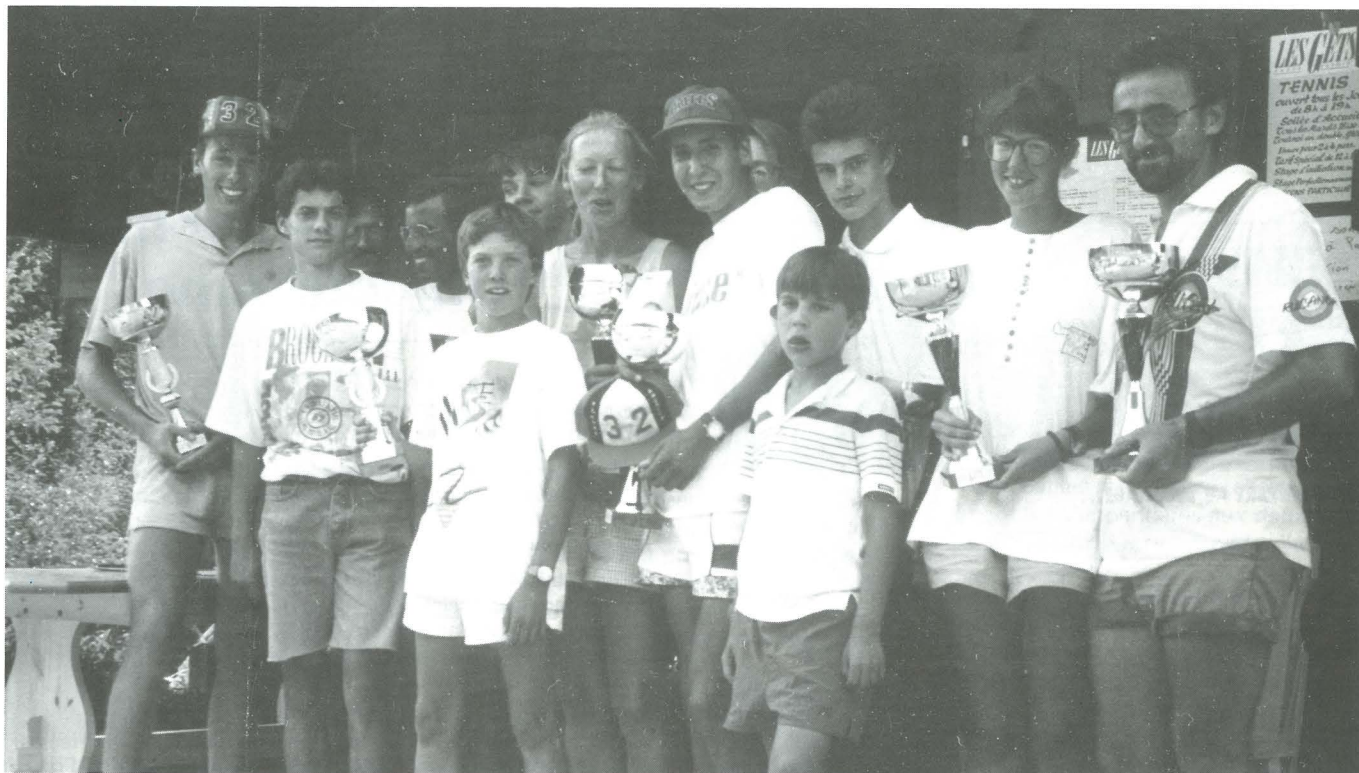
- Les locaux du tennis ont changé, la municipalité a remplacé le chalet, dans lequel se trouvent maintenant, douches, W.-C., accueil, télévision, bar...

Le tennis qui au fil des années prend de l'expérience a demandé à l'office du tourisme et à la municipalité la possibilité de prendre la gestion des courts. Cette éventualité est à l'étude.

Nous souhaitons pour l'année à venir encore plus de membres au tennis pour pouvoir mieux se répartir les tâches. Le Tennis-Club reste à votre disposition pour tous renseignements, veuillez contacter :

- M. Pascal Mugnier
- M. Jean-Jacques Taberlet
- M. Philippe Vinet
- M. Christophe Mutillod.

Bonne année 1993 à tous !



SOIRÉE ANIMATION TOUS LES MARDIS.

Montagne et aventure

par Claude BARGAIN

Pour la deuxième année consécutive, nous avons assuré une initiation pour les classes de CE et CM.

Ces séances se sont déroulées au mur de la télécabine des Chavannes et ensuite sur les blocs des Prodains à Morzine.

Nous avons contribué à l'animation de la station en participant au défilé des associations lors du Festival de la musique mécanique et en assurant une démonstration d'escalade en nocturne lors d'une projection de films d'aventure organisée par l'office du tourisme.

Tous les lundis de juillet et août, un groupe de « mordus » a pratiqué l'escalade sur les différents sites de la région.



LE MUR D'ESCALADE DES CHAVANNES.



LES ENFANTS AU DÉFILÉ DU FESTIVAL DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE.



ON SE PRÉPARE AU DÉCOLLAGE...



Club de parapente : "Objectif lune"

par Pascal BAUD

1992 a été le début de l'organisation de compétitions de parapente comptant pour le championnat de France. Un vif succès nous invite à renouveler cette fabuleuse expérience.

De plus, pour 1993, le club et le site, après sélection sur dossier, ont été choisis pour organiser la finale des Championnats d'Angleterre de parapente. Epreuve comptant également pour le championnat du monde.

Du 10 au 24 juillet 1993, les 60 meilleurs pilotes mondiaux évolueront dans leur discipline sur le site du Mont-Chéry. Occasion unique pour le village d'affirmer sa notoriété dans le monde entier. Nous invitons toutes les personnes intéressées pour participer à l'organisation à prendre contact avec le président du club.

Retenez dès aujourd'hui ces 15 jours de démonstration et de compétition avec Robbi Whittall, champion du monde, Andy Hediger, 2^e au championnat du monde, Patrick Berrot, champion de France, et bien d'autres, pour découvrir le parapente de haut niveau aux Gets.

DES MARMOTTES DU MONT-CENIS EN VILLÉGIATURE AUX GETS !

L'Association de chasse des Gets, soutenue par la municipalité, n'a pas ménagé ses efforts cette année ; en effet, on a pu voir, ce printemps dernier, les chasseurs, entourés par les employés communaux, en pleine activité sur les pentes du Mont-Chéry. Plusieurs engins de terrassement fonctionnaient à plein rendement pour l'aménagement de terriers artificiels. Un projet prenait forme !

Depuis quelque temps, l'A.C.C.A. des Gets a fait preuve d'originalité et de dynamisme, et c'est à l'instigation de son président, Daniel Fouchard, que le lâcher de marmottes a pu voir le jour... ainsi que leur protection.

Daniel, défenseur de la liberté du chasseur, amoureux fervent de la nature, et de l'énergie à revendre, nous fait découvrir une autre face de la chasse ; il est encouragé dans cette initiative par son fidèle copain « Milou », membre d'honneur, suivis par Gigi, Jacquot, Patrick et les autres ! (...)

Une grande solidarité de la part de la Fédération départementale des chasseurs s'exprime rapidement ; les gardes fédéraux n'hésitent pas à prélever des marmottes par un temps exécrable, sur le massif de la Haute-Maurienne, où elles étaient en surnombre. Puis, ces jolis petits mammifères sont installés dans leur nouveau site « fin prêt » et aménagé avec attention et respect de l'environnement, afin de ravir les yeux et les oreilles des randonneurs.

Une initiative de plus à mettre à l'actif des associations gêtoises pour rendre encore meilleur l'accueil des touristes aux Gets.

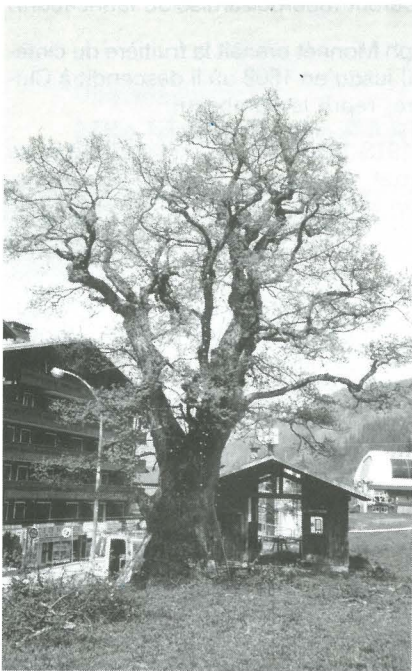
Le char de la chasse



LES CHASSEURS ONT AUSSI RÉPONDU PRÉSENTS LORS DU 5^e FESTIVAL DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE.



QUEL JOLI PETIT MAMMIFÈRE, HEUREUX DE VIVRE !



D'APRÈS L'ENTREPRISE TARVEL, NOTRE CHÊNE A ENVIRON 500 ANS.

RESTAURATION DU CHÊNE

Des travaux furent entrepris cet été sur le séculaire chêne de notre village par l'entreprise Tarvel, de Charbonnières, dans le Rhône.

D'une circonférence de 7 m 50, le tronc et les charpentières (branches principales) furent nettoyés à la machine à vapeur à pression d'eau pour enlever lichen et mousse sur les écorces. Ceci permettant une meilleure oxygénation et transpiration favorisant croissance et consolidation.

Le bois mort et les chicots enlevés, une légère éclaircie des branchages et la reprise de forme en boule de l'arbre lui redonnent un air de jeunesse.

Le tronc et les charpentières creuses furent nettoyés par ablation du bois putréfié et traités par application de produit fongicide insecticide.

Des câbles métalliques relient maintenant les charpentières aux deux tiers de la hauteur pour consolider l'arbre.

Le dernier traitement a été la nutrition des racines par apport de 50 kg d'engrais organique spécial placés dans 80 trous périphériques.

Voici un bel exemple de prise de conscience de valorisation et entretien de notre patrimoine naturel.

Le temps passe,
le souvenir reste...



DES JEUNES FILLES DES GETS EN 1945.



LOURDES, EN 1935.

LA GUÉ-GUERRE DES FRUITIÈRES

(Suite du numéro de la Vie Gêtoise n° 15
de décembre 1984)

— par Alfred MUGNIER —

Revenons à nos moutons !

Nous sommes en 1900, la coopérative laitière fonctionnait normalement ; l'église et l'hôtel « Beau Site » étaient en construction !

Des divergences dues à la rareté du travail rémunéré et au prix du pain se faisaient jour...

Diviser pour régner, vous disais-je dans mon premier article, fut l'arme de guerre. On embauchait les uns et non les autres. On tolérait des dettes de pain pour Pierre et non pour Paul. L'inévitable se produisit.

M. Joseph Coppel, maire, et Ernest Pernollet, adjoint, se souvenant du fondateur et des initiatives rendues par « Le Lyonnais », alors âgé de 66 ans, lui firent appel pour calmer les esprits.

Rien n'y fit. Une réunion en salle de mairie, sous la houlette du maire et du Lyonnais, en date du 18 mars 1902, se termina en catastrophe. Les statuts, les livres de comptes furent arrachés des mains de Joseph Mugnier, les lampes à pétrole brisées et tout se termina dans un tohu-bohu épouvantable.

Il ne restait donc plus qu'à « boucler » la fruitière. Les scellements furent posés et en 1902, M. François Anthonioz-Blanc se portait acquéreur des locaux de la société. Chacun reprenait « ses billes ». Les partisans de Joseph Mugnier revinrent à leur premier local, c'est-à-dire la fruitière du cimetière (propriété actuelle de Marius Anthonioz-Rossiaux). Les autres dissidents firent ce qu'ils purent (débrouillardise ou fabrication).

Donc, en 1902, Joseph Monnet prenait la fruitière du cimetière (600 litres environ) jusqu'en 1908 où il descendit à Cluses. François, son frère, reprit le flambeau.

Puis vint la période 1918-1920 où mon oncle Alfred et sa tante Françoise Ducretet, épouse de Jean des Rouzalets, exploitèrent pendant un ou deux ans.

La Grande Guerre avait-elle donné réflexion à nos Gêtois ? (54 fils ou maris étaient tombés au champ d'honneur). Les hameaux s'étaient appauvris de leur élément vital (la jeunesse) ; la sagesse, peut-être, s'était instaurée après l'effroyable hécatombe !... On décida un nouveau regroupement le 14 septembre 1924, « le Clan des Mugnier » apportait le matériel et les autres dissidents une partie du bâtiment actuel. Des actions furent émises au prorata des vaches laitières ou du montant financier versé par tout cultivateur exploitant afin de terminer l'édifice.

Que cet exemple voulu par la malice des uns et l'entêtement des autres ne se renouvelle pas, c'est le vœu, je le pense, que formulent tous les Gêtois.

Nota : La société étant toujours vivante et après deux municipalités qui n'ont pas toujours tenu leurs engagements, nos actuels dirigeants tiendront-ils les leurs ? Réponse avant le printemps 1995.

ÉCOLE PRIVÉE

ANNÉE SCOLAIRE

92-93



◁ Institutrice :
Nathalie CHARLET
remplaçante de
Mme Denise DAVY

Directrice :
Mlle Marie-Cécile PARIS ▷



◁ Institutrice :
Mme Christiane PARIS

